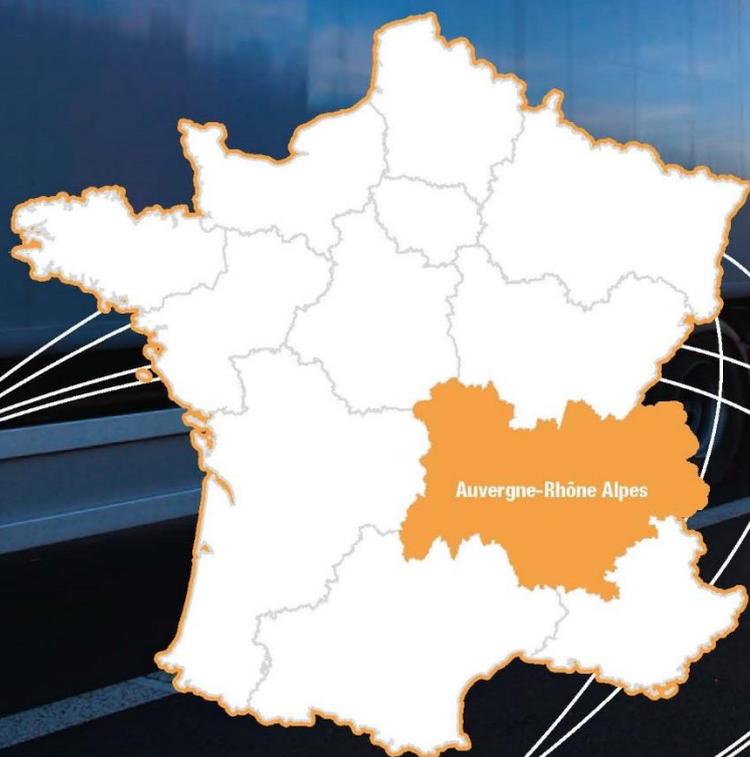




> Auvergne-Rhône Alpes Rapport régional 2017

de l'Observatoire Prospectif
des métiers et des qualifications
dans les Transports
et la Logistique



Avec la participation
de l'AFT et de l'OPCA
Transports et Services



> AUVERGNE-RHÔNE ALPES

17 Rue du Bois Joli
63800 COURNON D'Auvergne
Tél. 04 73 98 07 01

Remerciements

Le présent rapport a été réalisé, en lien avec les membres de l'OPTL régional, et en particulier sa présidence paritaire, par la délégation régionale de l'AFT Auvergne-Rhône Alpes grâce aux résultats de l'enquête qu'elle a menée auprès des établissements de la région au premier semestre et aux informations qu'elle a collectées au sein de différents pourvoyeurs de données. Qu'elle en soit remerciée, ainsi que l'ensemble des entreprises qui ont bien voulu participer à l'enquête Tableau de bord, et les fournisseurs d'autres données (ACOSS, Pôle emploi, services de l'État, Conseil Régional, organismes de formation, etc.).

Sommaire

Sommaire	3
Edito	4
Champ d'application et d'observation	5
Portrait 2017 de la branche en Auvergne-Rhône Alpes.....	9
<i>Emploi et employeurs de la branche.....</i>	<i>10</i>
<i>Emploi dans les activités marchandises</i>	<i>14</i>
<i>Emploi dans le transport de voyageurs.....</i>	<i>16</i>
<i>Emploi dans le transport sanitaire.....</i>	<i>18</i>
<i>Formation dans la branche</i>	<i>20</i>
Les enjeux de la branche en Auvergne-Rhône Alpes	23
<i>La dynamique de l'emploi.....</i>	<i>24</i>
<i>La démographie des effectifs.....</i>	<i>28</i>
<i>La fidélisation des salariés.....</i>	<i>32</i>
<i>La diversification du recrutement.....</i>	<i>36</i>
<i>La prospective emploi-formation.....</i>	<i>40</i>

Edito

Comme chaque année, l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL) publie au niveau régional un rapport qui établit une radioscopie de l'emploi et de la formation dans le transport et la logistique, et dessine les tendances à venir, en s'appuyant sur la consolidation des travaux réalisés par les représentations régionales de l'OPTL. Cette démarche confère à l'outil une validité sans pareil.

Outil de diagnostic et de repérage des évolutions de la branche en termes de qualifications professionnelles, l'Observatoire facilite le pilotage des priorités de formation décidées par notre CPNE et validées par l'OPCA Transports et Services. Il permet aux organismes de formation de mettre en place des programmes opérationnels.

La réforme de la formation à venir va confirmer la pertinence et l'importance d'un tel outil de branche. Cela prouve la perspicacité qu'ont eue les partenaires sociaux de la branche des transports routiers et activités auxiliaires du transport en construisant cet outil il y a de nombreuses années.

L'édition 2017 du rapport annuel de l'Observatoire confirme la reprise dans les transports en 2016, avec une création d'emploi avoisinant les 19 000 personnes au cours de l'année.

L'année 2017 s'inscrit dans la continuité, puisque la branche en région passera le cap des 87 000 salariés.

Pour autant, il ne faut pas se réjouir trop vite : le manque récurrent de candidats pour satisfaire les besoins en recrutement et combler les départs naturels représente un défi auquel la branche va être confrontée en 2018. Une mobilisation de tous est nécessaire. Aujourd'hui tout est réuni pour que notre branche soit reconnue par les instances gouvernementales et les autorités administratives comme une branche créatrice d'emploi et d'avenir professionnel pour les générations à venir. Ne passons pas à côté de cet événement majeur.

Sébastien GIRON
Président OPTL

Daniel ANDRE
Vice-président OPTL

Champ d'application et d'observation

> Objectifs du rapport régional de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique

D'après l'accord national relatif à la formation professionnelle et à l'emploi du 1^{er} février 2011, la CPNE a une attribution générale de promotion de la formation professionnelle, en liaison avec l'évolution de l'emploi et des qualifications, dans son champ de compétence.

Elle définit notamment les orientations et les priorités de la branche en matière de formation professionnelle. Elle procède régulièrement à leur mise à jour en fonction des besoins de la branche.

Elle s'appuie plus particulièrement sur les travaux de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL), des organismes de développement de la formation de la branche (OPCA Transports et Services et AFT), des organismes dispensateurs de formation de la branche (AFTRAL et PROMOTRANS) et des Commissions Professionnelles Consultatives instituées auprès du ministère chargé de l'emploi (CPC "Transport et Logistique") et du ministère de l'éducation nationale (CPC "Transport, Logistique, Sécurité et autres services").

L'OPTL publie chaque année un rapport, présenté par les partenaires sociaux à l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi de la branche.

Son analyse doit permettre aux entreprises de mieux définir leur politique de formation, aux salariés de mieux élaborer leurs projets professionnels et à la CPNE de faire des recommandations sur les priorités de formation professionnelle visant à prévenir toute difficulté rencontrée sur le marché de l'emploi.

La dimension prospective de l'OPTL et le développement des outils permettant de renforcer sa fiabilité sont au cœur du dispositif. Elle doit permettre également d'orienter les études effectuées par les organismes de développement de la formation précités et de guider les travaux de la branche, des secteurs et des entreprises en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Les partenaires sociaux marquent leur attachement à la mise en place d'instances régionales exerçant, dans ce champ géographique, les attributions de l'OPTL. Dans chaque région administrative, un bilan annuel régional de même nature que celui préparé au niveau national est présenté par les représentations régionales de l'Observatoire national prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique.

> Les secteurs d'activité relevant de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport

Ce rapport porte sur les entreprises entrant dans le champ de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Les secteurs d'activités, codes NAF, relevant de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport sont les suivants :

Terminologie des activités utilisée dans le rapport		Code NAF	Libellé d'activité
Activités Marchandises	Transport routier de marchandises (TRM)	49.41A	Transports routiers de fret interurbains
		49.41B	Transports routiers de fret de proximité
		53.20Z	Autres activités de poste et de courrier
		80.10Z	Activités de sécurité privée*
	Déménagement (DEM)	49.42Z	Déménagement
	Location (LOC)	49.41C	Location de camions avec chauffeur
		77.12Z	Location et location-bail de camions*
	Auxiliaires de transport (AUX)	52.29A	Messagerie, fret express
		52.29B	Affrètement et organisation des transports*
	Prestataires logistiques (PRL)	52.10B	Entreposage et stockage non frigorifique*
Transport de Voyageurs	Transport routier de voyageurs (TRV)	49.39A	Transports routiers réguliers de voyageurs
		49.39B	Autres transports routiers de voyageurs
Transport Sanitaire	Transport sanitaire (TRS)	86.90A	Ambulances

(*) Ces codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport. En conséquence, pour les activités partiellement couvertes, les ajustements nécessaires sont opérés afin de ne retenir que les entreprises couvertes par la convention collective.

> Les familles professionnelles relevant de la branche professionnelle

Ce rapport détaille les effectifs du transport et de la logistique en utilisant une nomenclature des métiers élaborée par les partenaires sociaux. Elle se décline de la manière suivante :

Terminologie des familles professionnelles utilisée dans le rapport		Définition
Conduite		Emplois dédiés à la conduite de véhicules routiers quelles que soient leurs caractéristiques, chargements et destinations
Exploitation Transport		Emplois visant à organiser la mobilisation des moyens matériels et humains pour optimiser les prestations de transport
Logistique – Manutention - Magasinage		Emplois de coordination ou d'exécution des opérations de réception, de stockage ou d'expédition des produits
Autres	Direction	Emplois de direction ou de direction générale avec statut de salarié ou assimilé
	Gestion	Emplois relevant des services généraux, comptables ou ressources humaines de l'entreprise
	Ventes-Achats	Emplois consistant au démarchage, à la visite ou à la négociation auprès des clients et des fournisseurs
	Maintenance	Emplois consacrés à l'entretien ou à la remise en état des véhicules routiers et des matériels
	Interprofessionnel	Emplois transversaux dans l'entreprise et qui ne relèvent pas des autres familles professionnelles

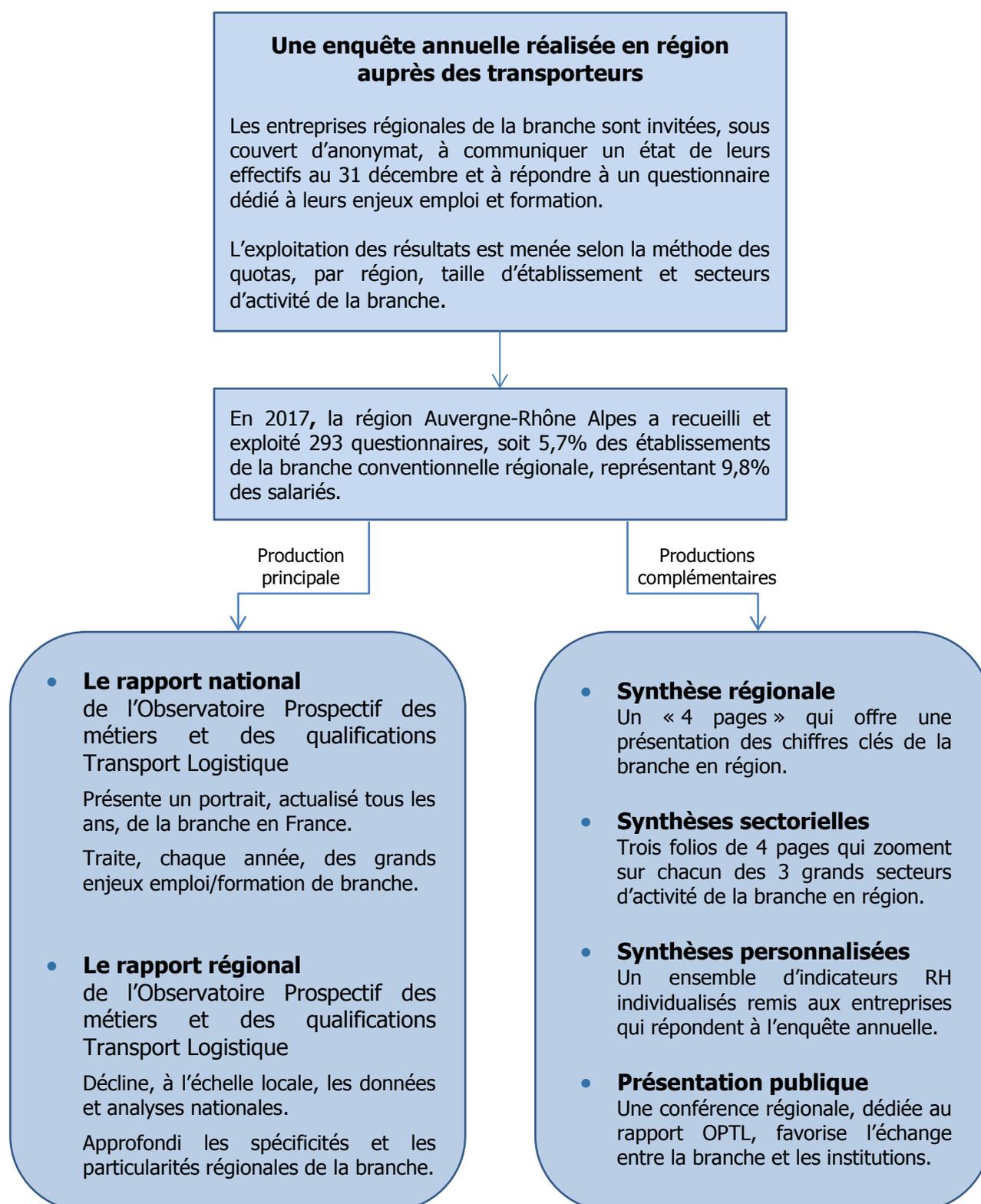
> Le poids de la branche professionnelle dans les effectifs régionaux de conducteurs

L'exploitation des Déclarations Annuelles de Données Sociales 2013 permet de dénombrer les conducteurs qui travaillent, soit dans le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport, soit dans d'autres secteurs d'activités.

En Auvergne-Rhône Alpes, on met ainsi en évidence que :

- 50% des emplois de conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises sont exercés dans la branche professionnelle du transport routier. Dans le détail, la branche regroupe 66% des conducteurs routiers et grands routiers et 25% des conducteurs livreurs.
- 58% des conducteurs de véhicules routiers de transport en commun relèvent de la branche conventionnelle du transport routier. 38% sont employés dans le transport urbain de voyageurs. 4% des conducteurs travaillent dans d'autres secteurs d'activités.
- La branche conventionnelle du transport routier rassemble la majorité des conducteurs de véhicules de transport sanitaire. Les autres conducteurs sont principalement des agents de la fonction publique (hôpitaux, SDIS, SMUR...).

> Livrables





Portrait 2017 de la branche en Auvergne-Rhône Alpes



Emploi et employeurs de la branche

Les établissements

Établissements employeurs par activité au 31 décembre 2016

	Établissements en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	3 008	58%	57%
Transport routier de voyageurs	483	9%	9%
Déménagement	154	3%	3%
Location	133	3%	3%
Auxiliaires de transport	628	12%	11%
Prestataires logistiques	203	4%	3%
Transport sanitaire	559	11%	13%
Ensemble de la branche	5 168	100%	100%

Source : ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Le Transport routier de voyageurs compte 483 établissements employeurs en région au 31 décembre 2016. Cette activité représente 9% des établissements employeurs de la branche en région contre 9% en France.

Avec 5 168 établissements, la région Auvergne Rhône Alpes concentre 13,20 % des établissements nationaux. Sur l'année 2016, nous constatons la création de 63 établissements sur la région, sur l'ancien territoire rhône-alpin. Notons que le nombre d'établissements reste stable sur le plan national alors qu'il évolue de 1,2% dans notre région.

Établissements sans salarié par activité au 1 janvier 2016

	Établissements en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	2 862	61%	63%
Transport routier de voyageurs	524	11%	12%
Déménagement	192	4%	4%
Location	131	3%	3%
Auxiliaires de transport	305	7%	7%
Prestataires logistiques	264	6%	5%
Transport sanitaire	380	8%	5%
Ensemble de la branche	4 658	100%	100%

Source : INSEE, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Le Transport sanitaire compte 380 établissements sans salarié en région au 1^{er} janvier 2016. Cette activité représente 8% des établissements sans salarié de la branche en région contre 5% en France.

Le nombre d'établissements sans salarié est en nette hausse sur la région, il s'établissait à 4 163 l'année passée.

Les effectifs salariés

Effectifs salariés par activité au 31 décembre 2016

	Effectifs en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	46 933	54%	50%
Transport routier de voyageurs	12 588	15%	15%
Déménagement	1 314	2%	2%
Location	2 434	3%	3%
Auxiliaires de transport	12 007	14%	15%
Prestataires logistiques	6 132	7%	7%
Transport sanitaire	5 374	6%	8%
Ensemble de la branche	86 782	100%	100%

Source : ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Les Auxiliaires de transport emploient 12 007 salariés en région au 31 décembre 2016. Cette activité représente 14% des effectifs de la branche en région, contre 15% en France.

Avec 86 781 salariés, la région Auvergne Rhône Alpes concentre 12,64 % des effectifs nationaux. Sur l'année 2016, nous constatons une progression de 2,3 % des effectifs salariés sur la région. Notons que cette progression, bien que significative, est légèrement en retrait à celle constatée sur le plan national (+2,9 %).

Effectifs salariés par famille professionnelle au 31 décembre 2016

	Effectifs en région	% en région	% en France
Conduite	57 101	66%	68%
Exploitation Transport	9 857	11%	9%
Logistique – Manutention - Magasinage	8 119	9%	11%
Direction	2 863	3%	3%
Gestion	5 111	6%	5%
Ventes-Achats	1 179	1%	1%
Maintenance	1 468	2%	2%
Interprofessionnel	1 084	1%	1%
Ensemble des métiers	86 782	100%	100%

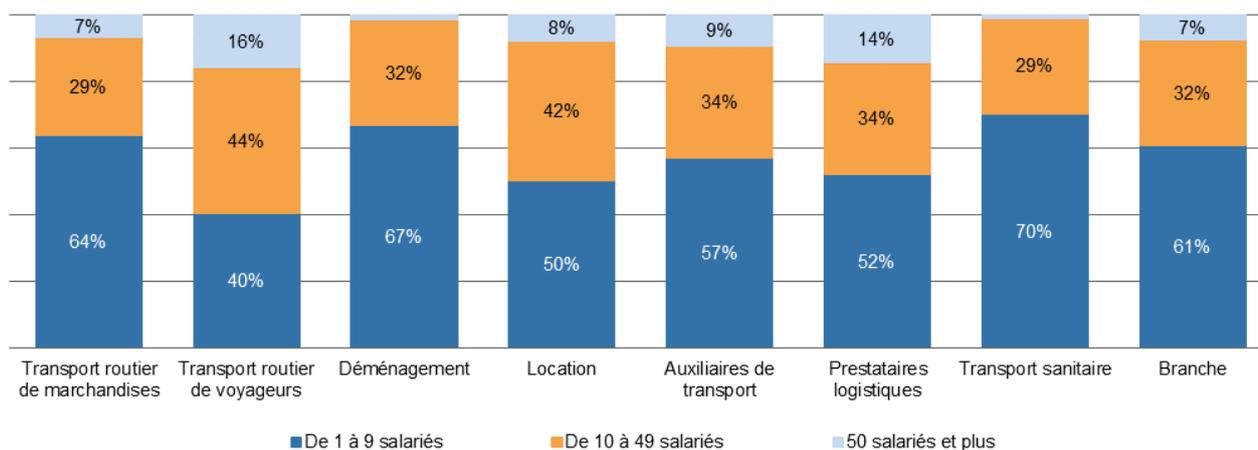
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 57 101 salariés exercent dans les métiers de la Conduite en région au 31 décembre 2016. Cette famille de métiers représente 66% des effectifs de la branche en région, contre 68% en France.

La part de conducteurs est moins importante en région que celle constatée au niveau national. Les secteurs des transports de voyageurs et des transports sanitaires sont les deux secteurs agrégés où la famille professionnelle conduite est la plus représentée (respectivement 84 % et 90 %).

Les caractéristiques des employeurs

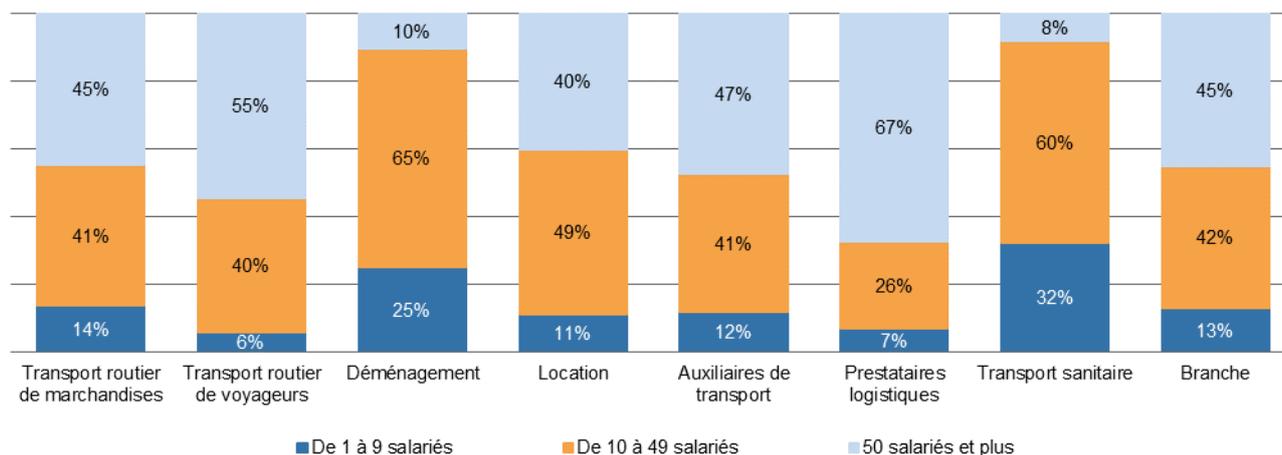
Établissements employeurs par activité et classe de taille au 31 décembre 2016



Source : INSEE, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Au 31 décembre 2016, 67% des établissements du Déménagement emploient de 1 à 9 salariés.

Effectifs salariés par activité et taille d'établissement au 31 décembre 2016



Source : INSEE, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 41% des salariés du Transport routier de marchandises sont employés dans des établissements de 10 à 49 salariés

61 % des établissements de la branche emploient moins de 10 salariés.

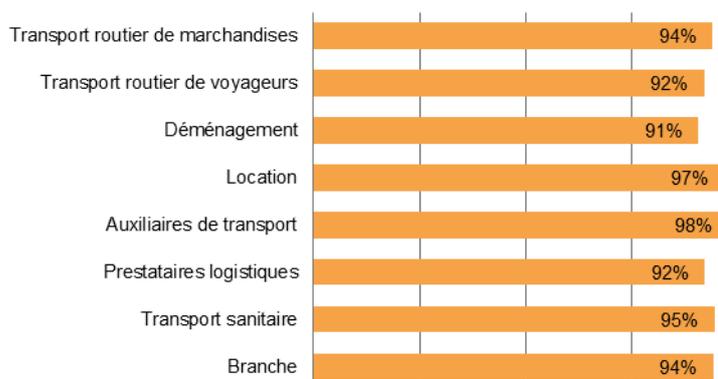
La proportion est plus forte dans le secteur des déménagements et des transports sanitaires.

Ces 3 150 établissements concentrent 13 % des effectifs. A contrario, 7 % des établissements (+ de 50 salariés) concentrent 45,6 % des effectifs.

Les caractéristiques des emplois

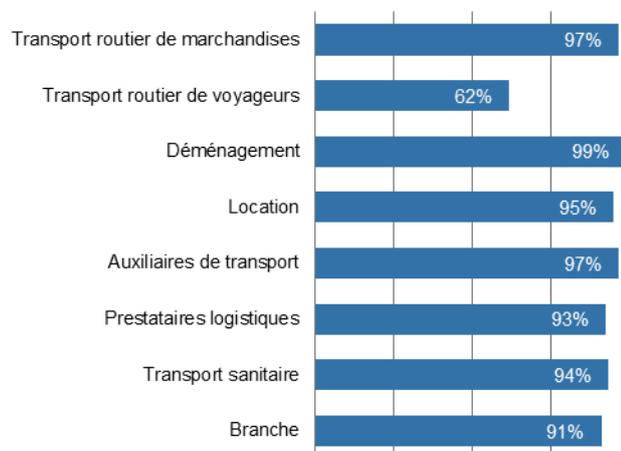


Part des salariés en Contrat à Durée Indéterminée au 31 décembre 2016



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel
Lecture : 97% des salariés de la Location en poste au 31 décembre 2016 sont en CDI.

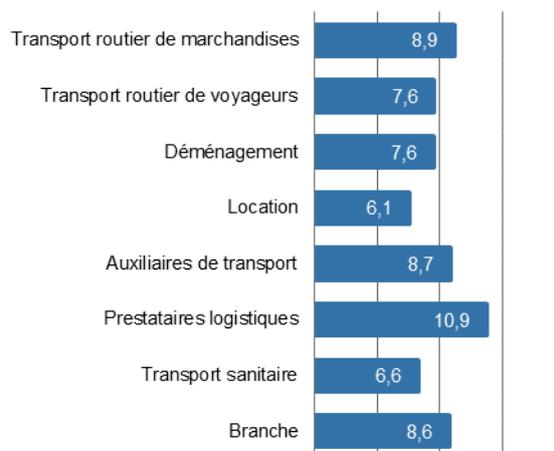
Part des salariés à temps complet au 31 décembre 2016



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 99% des salariés du Déménagement en poste au 31 décembre 2016 sont employés à temps complet.

Ancienneté moyenne dans l'établissement au 31 décembre 2016 (en années)



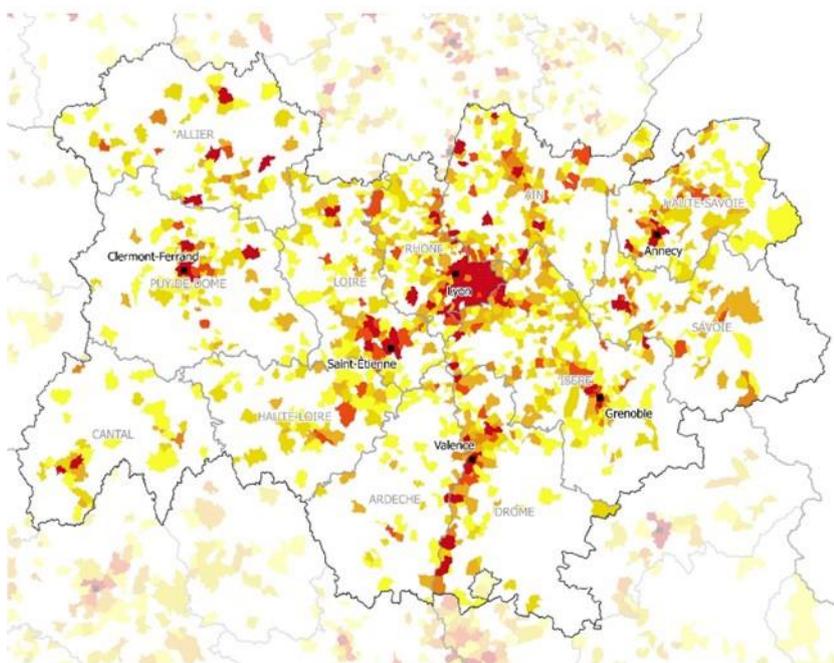
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Les salariés du Transport sanitaire sont présents, en moyenne, depuis 6,6 ans dans leur établissement.

Emploi dans les Activités Marchandises

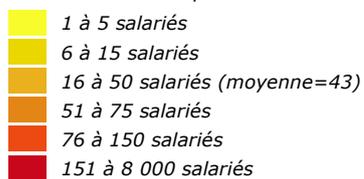
La localisation des emplois

Répartition des emplois salariés par commune
au 31 décembre 2016, en région

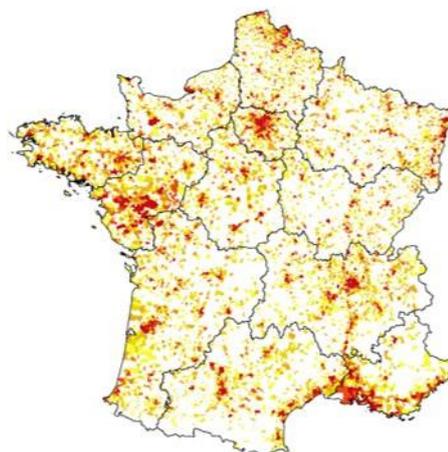


Source : ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Nombre de salariés par commune :

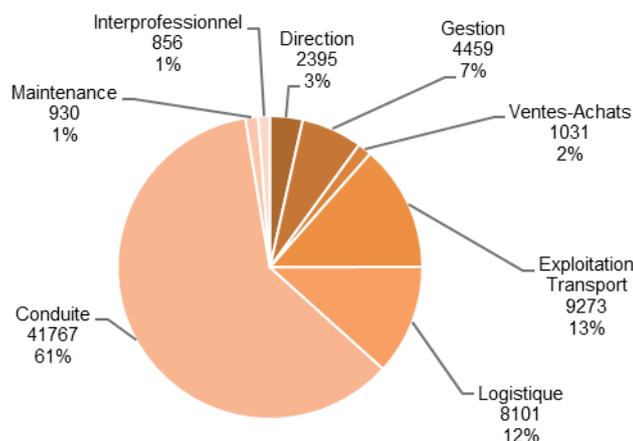


En France



La typologie des métiers

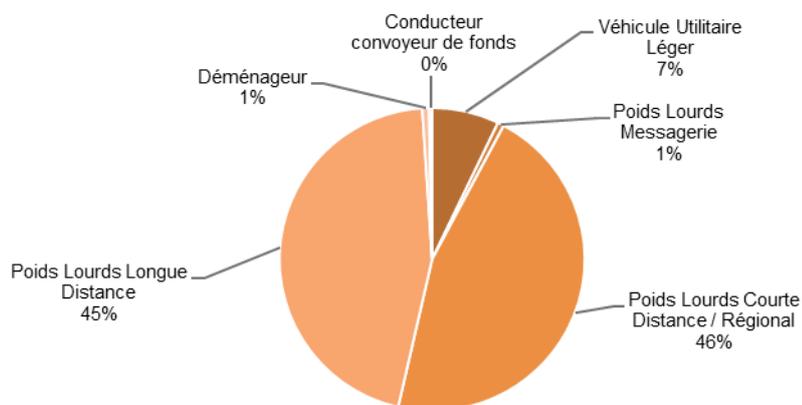
Effectifs salariés des Activités Marchandises par famille professionnelle au 31 décembre 2016



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : La famille professionnelle Conduite représente 61% des effectifs employés dans les Activités Marchandises. Elle emploie 41 767 personnes au 31 décembre 2016.

Répartition des effectifs de conducteurs en Activités Marchandises par spécialité au 31 décembre 2016



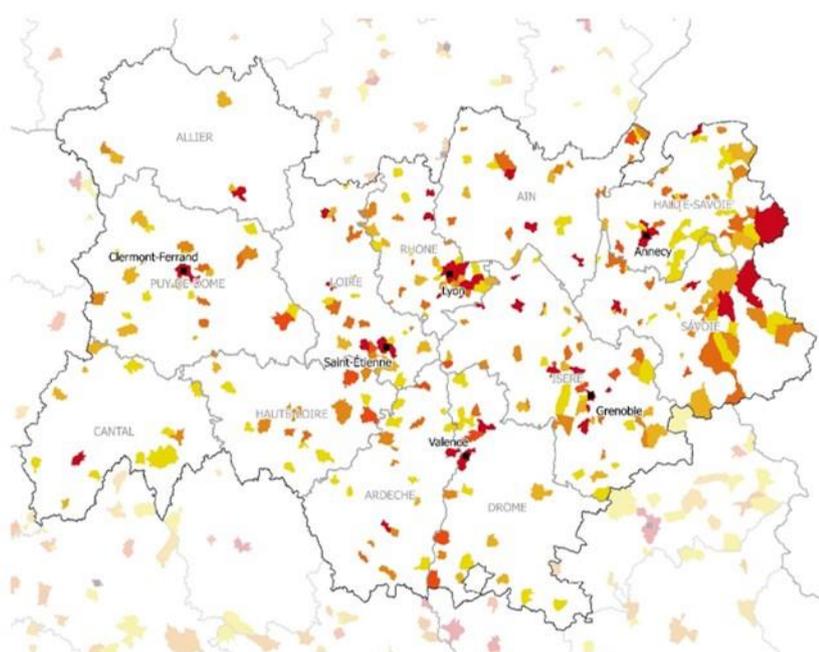
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 46% des Conducteurs employés dans les Activités Marchandises sont des conducteurs de Poids Lourds sur Courte Distance ou Régional.

Emploi dans le Transport de Voyageurs

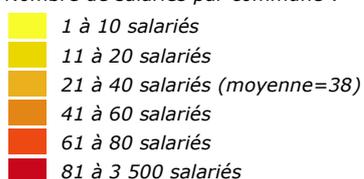
La localisation des emplois

Répartition des emplois salariés par commune
au 31 décembre 2016, en région

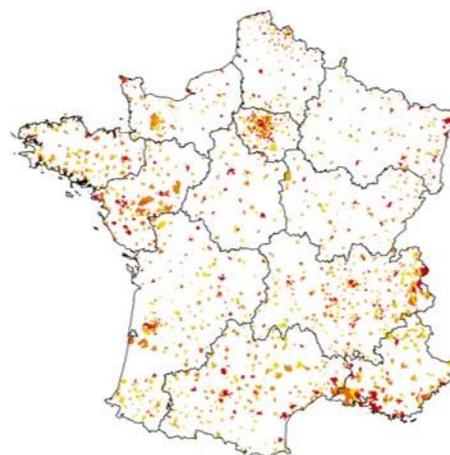


Source : ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Nombre de salariés par commune :

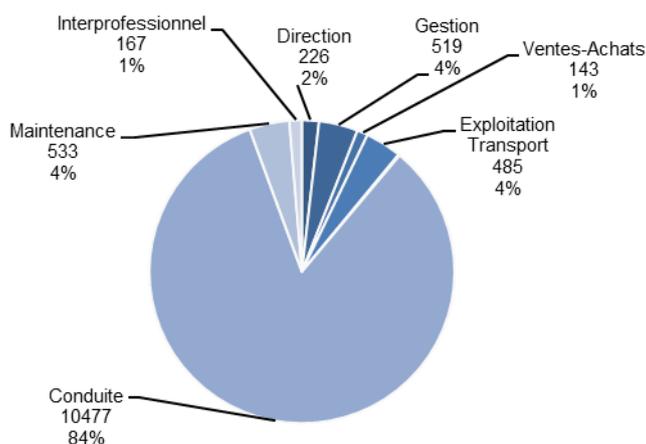


En France



La typologie des métiers

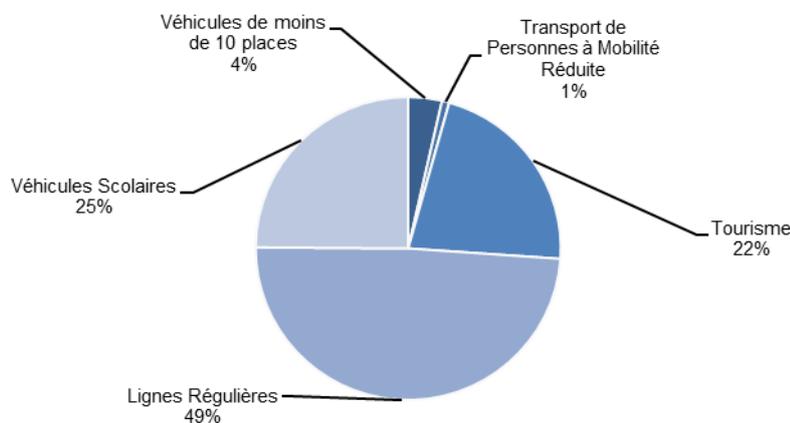
Effectifs salariés du Transport de Voyageurs par famille professionnelle au 31 décembre 2016



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : La famille professionnelle ExploitationTransport représente 4% des effectifs employés dans le Transport de Voyageurs. Elle emploie 485 personnes au 31 décembre 2016.

Répartition des effectifs de conducteurs en Transport de Voyageurs par spécialité au 31 décembre 2016



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

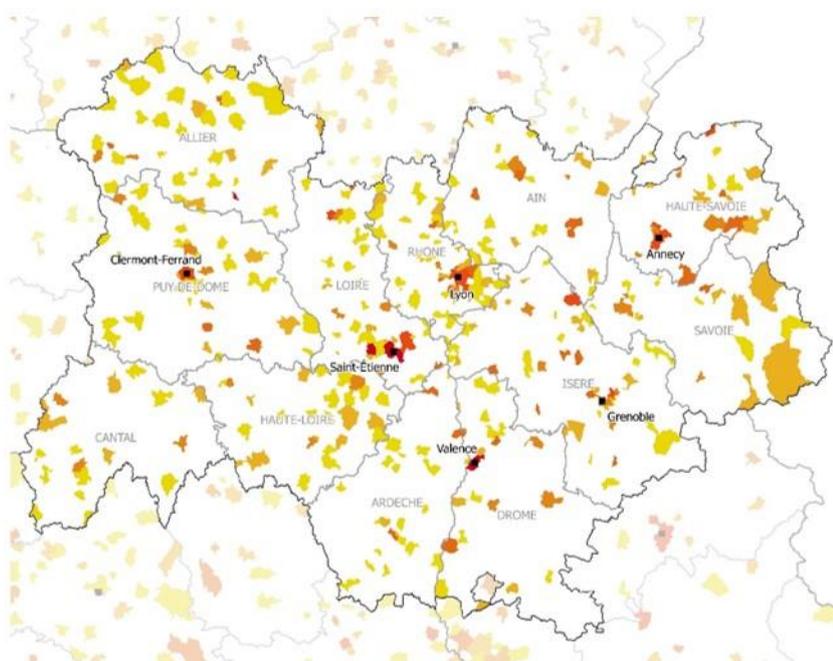
Lecture : 4% des Conducteurs employés dans le Transport de Voyageurs sont des conducteurs de Véhicules de moins de 10 places.

Dans le transport routier de voyageurs, le déclaratif des entreprises fait apparaître 49% des conducteurs en ligne régulière. Ce chiffre est à apprécier avec prudence dans le sens où, au plan national la tendance affichée est majoritairement orientée vers un emploi de conducteur dans le transport scolaire.

Emploi dans le Transport Sanitaire

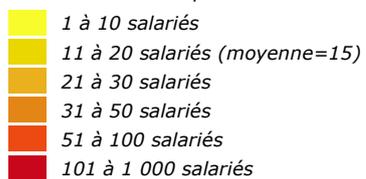
La localisation des emplois

Répartition des emplois salariés par commune
au 31 décembre 2016, en région

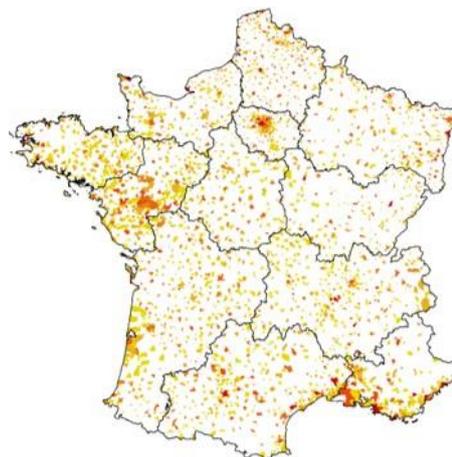


Source : ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Nombre de salariés par commune :

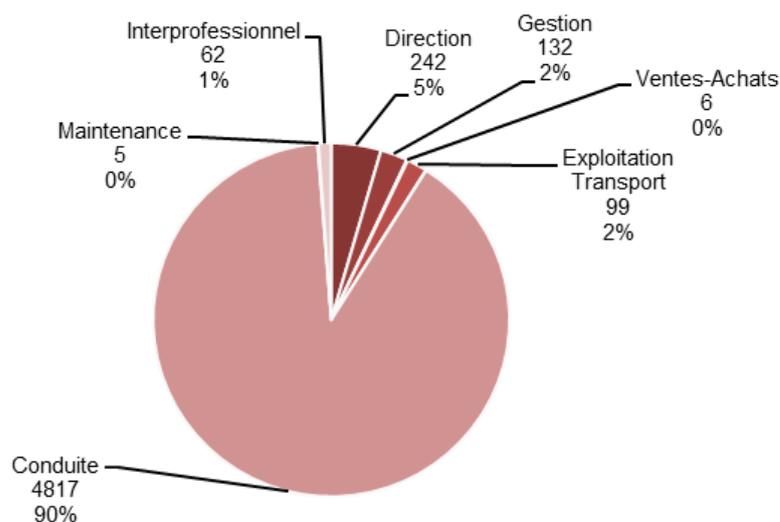


En France



La typologie des métiers

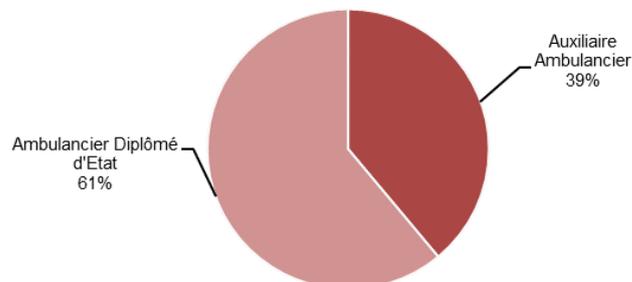
Effectifs salariés du Transport Sanitaire par famille professionnelle au 31 décembre 2016



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : La famille professionnelle Direction représente 5% des effectifs employés dans le Transport Sanitaire. Elle emploie 242 personnes au 31 décembre 2016

Répartition des effectifs de conducteurs en Transport Sanitaire par spécialité au 31 décembre 2016



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

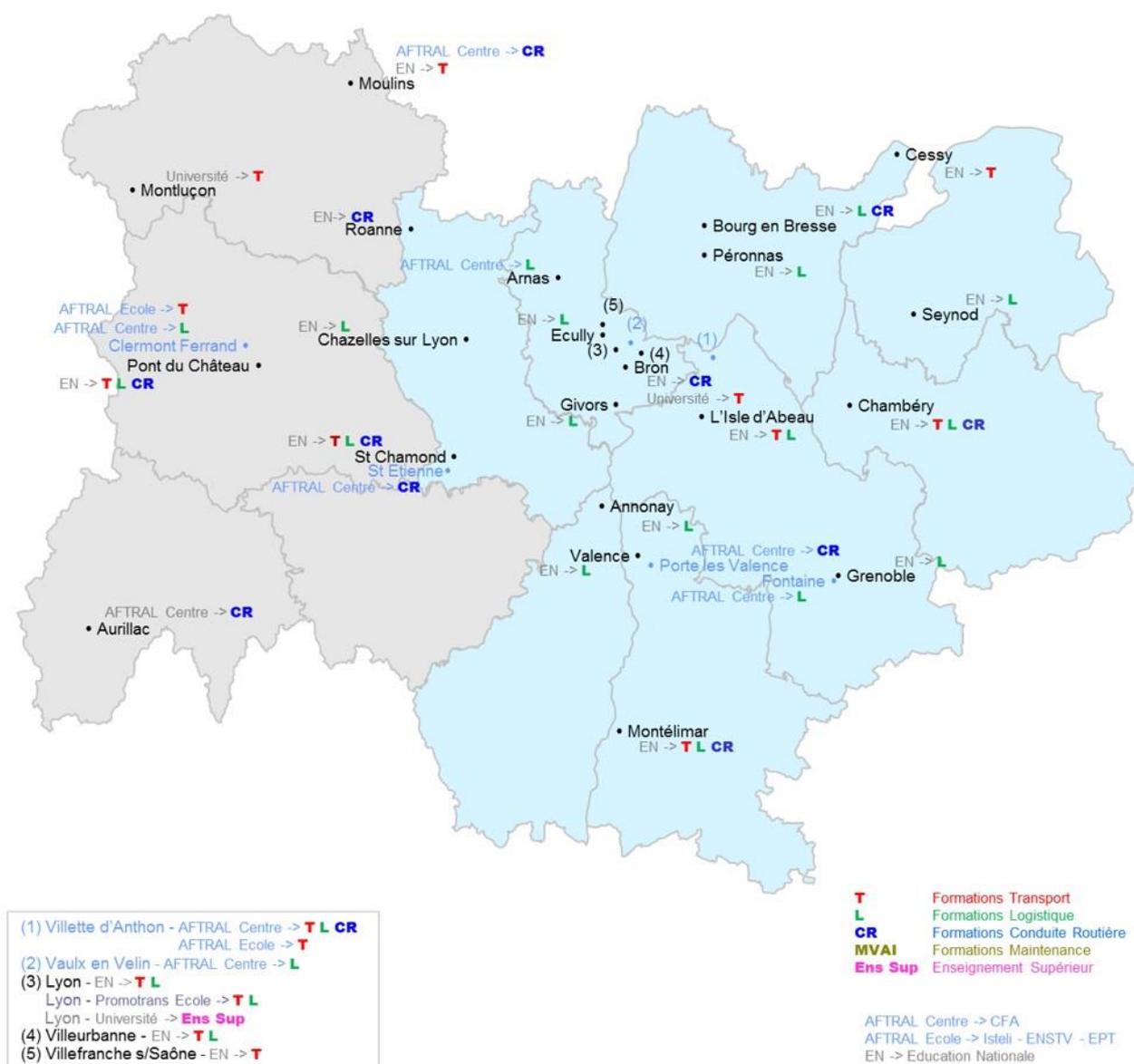
Lecture : 39% des Conducteurs employés dans le Transport Sanitaire sont des Auxiliaires Ambulanciers.

Dans le transport sanitaire, un peu moins des 2/3 des personnels roulants seraient titulaires du diplôme d'état d'ambulancier (DEA) en région, soit 5 points de plus que le taux constaté au niveau national.

Formation dans la branche

La répartition géographique des formations

Carte régionale* des formations soutenues par la branche
année scolaire 2016-2017



Source : AFT - IPTL

* Note : Formations initiales sous statut scolaire, sous statut universitaire et en apprentissage

Les effectifs formés en transport et logistique

Candidats présentés à l'examen des Diplômes d'Etat en 2016

Conduite	
CAP Conducteur routier marchandises	228
CAP Conducteur Livreur Marchandises	186
CAP Déménageur sur VUL	4
CAP Agent d'accueil et de conduite routière « Transport de voyageurs »	6
Bac Pro Conducteur Transport Routier Marchandises	130
Diplôme d'État d'Ambulancier	380
Exploitation-gestion	
Bac Pro Transport	133
Bac Pro Logistique	254
BTS Transport et prestations logistiques	194
Manutention – magasinage	
CAP Agent d'entreposage et de messagerie	143
Maintenance	
CAP Maintenance des véhicules automobiles option Véhicules industriels	214
Bac Pro Maintenance des véhicules automobiles. Option Véhicules industriels	111
BTS Après-Vente Automobile option Véhicules industriels	19
Total des élèves présentés	2002

Candidats présentés à l'examen des Titres Professionnels en 2016

Conduite	
Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	264
Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	1456
Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	102
Conducteur du transport routier interurbain de voyageurs	1272
Exploitation-gestion	
Technicien en logistique d'entreposage	7
Technicien supérieur en transport logistique	12
Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique	95
Technicien d'exploitation du transport terrestre de marchandises	53
Technicien supérieur des transports de personnes	0
Manutention – magasinage	
Agent magasinier	173
Cariste d'entrepôt	163
Préparateur de commandes en entrepôt	698
Total des stagiaires formés	4295

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère des Solidarités et de la Santé, DGEFP

Lecture : 173 candidats ont été présentés au Titre professionnel Agent magasinier en 2016.

Si 63 % des certifications concernent les métiers de la conduite, 72 % le sont dans le cadre de titres professionnels et 46 % dans le cadre des diplômes d'état.

Les effectifs des contrats en alternance soutenus par la branche en 2016

	Conduite	Exploitation-gestion	Manutention-magasinage	Maintenance	Autres métiers	Total
Contrats d'apprentissage	127	150	5	0	0	282
Contrats de professionnalisation	232	7	198	4	171	612

Source : AFT - IPTL, OPCA Transports et Services

Lecture : 232 contrats de professionnalisation ont été établis par l'OPCA Transports et Services dans les métiers de la conduite en 2016.

40 % des diplômes en alternance des métiers de la branche ont été délivrés pour des certifications relatives aux métiers de la conduite.

2



Les enjeux de la branche en Auvergne-Rhône Alpes



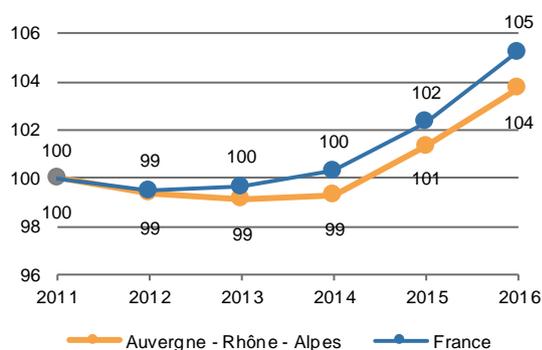
La dynamique de l'emploi

La région Auvergne Rhône Alpes affiche un dynamisme similaire dans sa croissance d'emplois à celle constatée au niveau national.

Sur une période de 5 ans, la branche affiche un solde positif de ses effectifs avec 3 107 salariés supplémentaires.

Cette croissance a particulièrement bénéficié au secteur des transports de voyageurs qui voit ses effectifs s'accroître de 1 283 salariés, et aux transports sanitaires avec 569 salariés supplémentaires.

1. Evolution des effectifs salariés (base 100 en 2011)



Source : ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel

La hausse des effectifs en transport de voyageurs a particulièrement bénéficié au territoire de Rhône Alpes qui voit ses effectifs croître de 12 % sur les 5 dernières années.

La hausse constatée dans le secteur des transports de marchandises semble avoir profité de manière plus importante dans le secteur des auxiliaires.

Notons que le secteur des prestataires logistiques voit quant à lui progresser ses effectifs de 13,6 % avec 839 salariés supplémentaires.

2. Créations d'entreprises enregistrées au cours de l'année 2016

	Marchandises	Voyageurs	Sanitaire	Branche
Entreprises avec salariés	60	7	14	81
Evolution 2015/2016	+33%	-13%	+100%	+35%
Entreprises sans salariés	1780	128	50	1958
Evolution 2015/2016	+157%	-26%	-30%	+109%
Non déterminé	23	3	3	29
Evolution 2015/2016	-34%	-25%	+0%	-30%

Source : Ellisphère, Données ajustées au champ conventionnel

Les défaillances d'entreprises ont surtout impacté les entreprises sans salariés (+80%), alors que les défaillances d'entreprises avec salariés ont reculé de 4%.

3. Défaillances d'entreprises constatées au cours de l'année 2016

	Marchandises	Voyageurs	Sanitaire	Branche
Entreprises avec salariés	230	10	23	263
Evolution 2015/2016	- 3%	- 44%	+ 15%	- 4%
Entreprises sans salariés	621	72	32	725
Evolution 2015/2016	+ 120%	- 16%	- 6%	+ 80%
Non déterminé	35	6	4	45
Evolution 2015/2016	- 24%	- 25%	- 43%	- 26%

Source : Ellisphère, Données ajustées au champ conventionnel

Définition : Les défaillances d'entreprises regroupent les événements faisant l'objet d'un enregistrement au BODACC (fond cédé, scission, fusion, absorption, cessation d'activité, dissolution avec ou sans liquidation, plan de cession totale, redressement judiciaire, liquidation judiciaire...)

De même, ces défaillances ne préjugent en rien d'une mauvaise année dans le secteur des transports, mais reflètent bien souvent des créations d'entreprises importantes, surtout en transport de marchandises, avec le développement du e-commerce et des achats internet. Ces créations sont souvent suivies d'un arrêt de l'activité au bout de 2 ou 3 années d'existence. C'est pour cela, que les défaillances sont dues à des cessations d'activité pour 84 %.

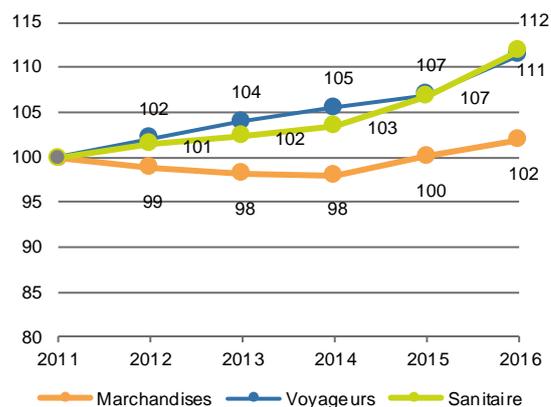
Tous les secteurs d'activité de la branche sont concernés par la hausse des effectifs avec quasiment 2 000 salariés de plus qu'en 2015, dont 1 700 en Rhône Alpes. C'est en transport sanitaire que la progression a été la plus significative : 12 % depuis 2011, suivie par le transport de voyageurs avec 11 % de progression.

En 2016, la croissance a été particulièrement soutenue au niveau du transport de voyageurs sur le territoire rhônalpin avec 538 salariés

supplémentaires. L'Auvergne n'a pas connu cette progression car à l'inverse a perdu 37 salariés.

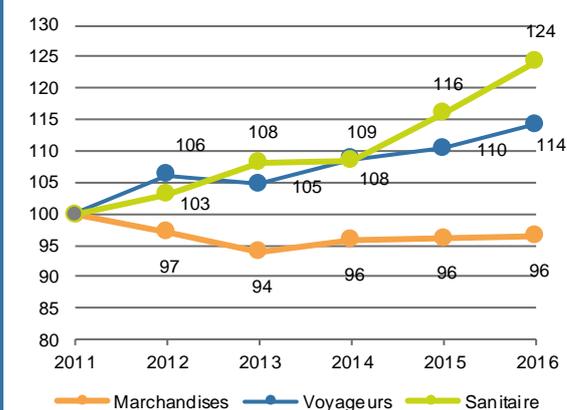
4. Evolution des effectifs de la branche par activité (base 100 en 2011)

Source : ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel



La progression des effectifs de conduite a bénéficié plus particulièrement au transport sanitaire : +24 % en 5 ans, alors que dans

5. Evolution des effectifs de conducteurs par activité (base 100 en 2011)

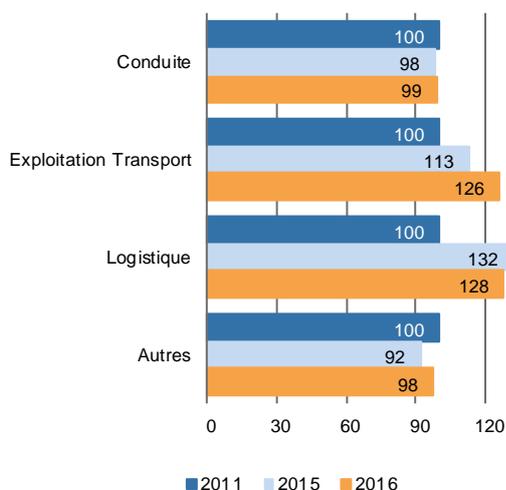


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

le même temps les effectifs de conducteurs dans le transport routier de marchandises a diminué de 4%. Nous pouvons tout de même penser que la pénurie de conducteurs

ne fait que ralentir la croissance des effectifs de cette famille de métiers, notamment dans le transport de marchandises.

6. Evolution des effectifs de la branche par famille de métiers (base 100 en 2011)



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

personnel. Les entreprises ayant recours à l'intérim le font, principalement pour des postes à l'exploitation transport et en logistique.

A l'inverse, les établissements de transport de voyageurs ont moins utilisé l'intérim que l'année passée (-3 %). C'est le seul secteur qui connaît une baisse des effectifs intérimaires employés en 2016.

Cela représente tout de même 700 intérimaires de plus en un an en Auvergne Rhone Alpes.

Au niveau national, 28 % des établissements interrogés ont déclaré avoir eu recours à l'intérim (un point de plus que l'année dernière). Seulement, 5 % des établissements du transport sanitaire en France utilisent l'intérim.

7. Effectifs intérimaires employés dans les entreprises de la branche, par activité

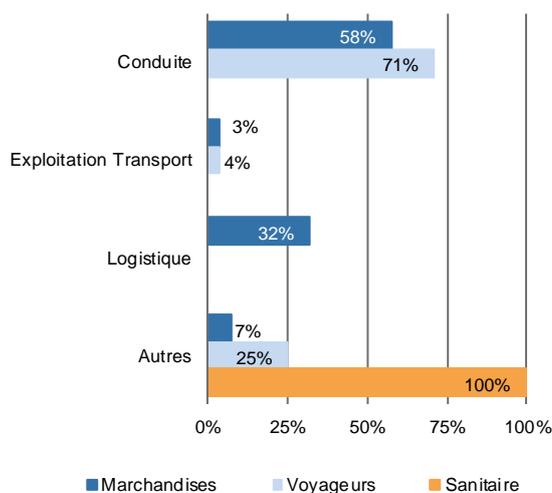
	2015	2016	Evolution
Marchandises	6 096	6 801	+ 18%
Voyageurs	100	109	- 0,3%
Sanitaire	8	6	+ 10%
Branche	6 204	6 915	+ 18%

Source : DARES et FAF TT, Données ajustées au champ conventionnel

Ce besoin de personnel dans le secteur marchandises s'est vu dans l'augmentation des effectifs de « personnel intérimaire (+18%) ».

Le secteur du transport sanitaire a eu recours aux services des entreprises de travail temporaire pour recruter du

8. Part des établissements ayant recours à l'intérim, par métier et activité en 2016



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Au national, + de 63 400 offres d'emploi ont été déposées par les entreprises de la branche auprès des services de Pôle emploi en 2016, soit 11 % de plus qu'en 2015. Pôle emploi a diffusé plus de 14 000 offres d'emploi en 2016 soit 10 % de plus qu'en 2015 sur les activités de la branche, et plus de 35 000 offres pour tous les métiers du transport et de la logistique (+5 %).

Quasiment, tous les secteurs d'activité ont déposé davantage d'offres d'emplois : + 31 % dans le transport routier de voyageurs. Il n'y a que le magasinage et le déménagement et les postes d'encadrement du transport routier qui rencontrent une baisse des enregistrements auprès de Pôle emploi (-5%).

9. Offres d'emploi diffusées par Pôle emploi, par activité

	Offres enregistrées en 2016	Evolution 2015/2016
Marchandises	6 021	+ 3%
Voyageurs	1 534	+ 31%
Sanitaire	663	+ 25%
Branche	8 218	+ 10%

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Données ajustées au champ conventionnel

10. Offres d'emploi diffusées par Pôle emploi, par famille de métiers

	Offres enregistrées en 2016	Evolution 2015/2016
Magasinage, manutention et déménagement	16 378	- 5%
Organisation de la circulation des marchandises	394	+22%
Personnel d'encadrement logistique	1682	+4%
Personnel de conduite du transport routier	16 101	+20%
Personnel d'encadrement du transport routier	614	- 3%
Métiers du transport et de la logistique	35 169	+5%

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT

La démographie des effectifs

Il est nettement visible que la population salariée de la profession continue de vieillir.

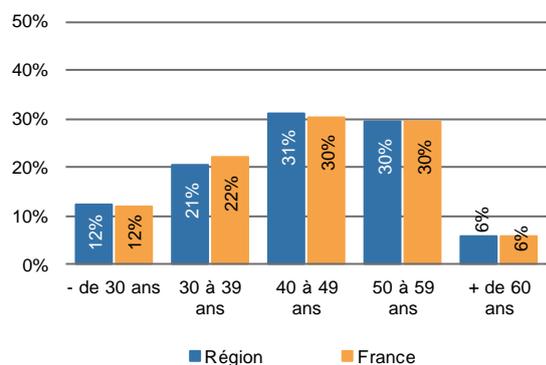
Comme le montre le graphique 2, les salariés de moins de 30 ans sont passés de 15 % à 12 % en 5 ans. Les tranches d'âges des salariés de plus de 50 ans ont progressé de 9 points.

La situation en Auvergne Rhône Alpes est même un peu plus préoccupante que la moyenne nationale : les moins de 40 ans y sont un peu plus nombreux.

30 % des salariés ont 50 ans et plus.

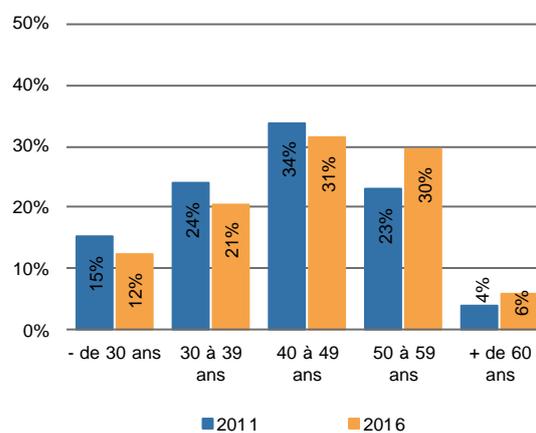
Et plus de la moitié des salariés sont âgés d'au moins 45 ans, contre un tiers dix ans auparavant.

1. Structure par tranches d'âges des salariés en région et en France au 31/12/2016



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

2. Structure par tranches d'âges des salariés de la région



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

L'âge moyen des salariés de la branche, toutes familles professionnelles confondues, s'est accru de près de quatre mois en un an et s'est établi à 44 ans. Les pyramides des âges des salariés de la branche reflètent fortement la structure des âges des salariés de la conduite routière.

Tous les secteurs d'activité sont concernés.

3. Age moyen des salariés de la branche, par activité

	2011	2015	2016
Marchandises	41,81	42,92	42,77
Voyageurs	45,97	47,76	48,06
Sanitaire	38,45	39,40	39,04
Branche	42,18	43,39	43,76

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

4. Age moyen des salariés de la branche, par famille de métiers

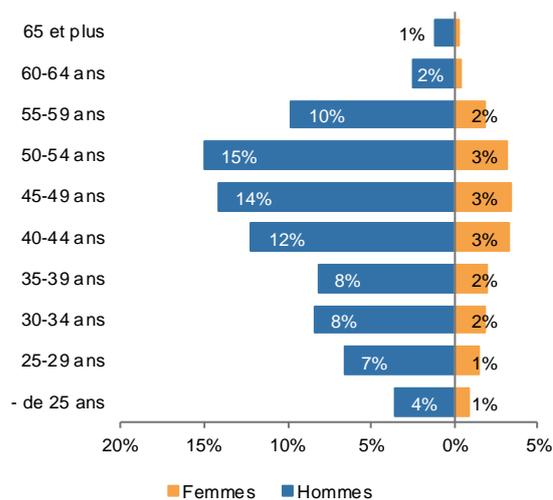
	2011	2015	2016
Conduite en marchandises	42,48	43,41	43,98
Conduite en voyageurs	46,73	48,70	49,00
Conduite en sanitaire	38,19	38,81	38,40
Exploitation transport	40,11	41,21	41,72
Logistique	37,88	40,67	40,77
Autre	42,50	44,13	44,78

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Dans le transport routier de voyageurs, les conducteurs ont l'âge le plus avancé, c'est-à-dire 49 ans.

La moyenne d'âge dans le transport routier de marchandises est de 42 ans, cet âge a progressé d'un peu plus d'un an depuis 2011. Toutes les familles de métiers ont vu leur âge moyen progresser : plus de 2 ans en conduite de voyageurs et un an en conduite marchandises.

5. Pyramide des âges dans les activités marchandises au 31/12/2016



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

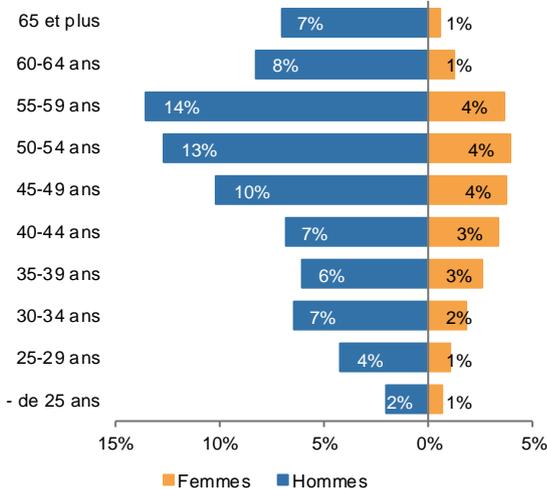
C'est en conduite dans le transport sanitaire que l'évolution sur 5 ans est la moins forte.

En logistique, l'âge moyen sur 5 ans a progressé de 3 ans, secteur le plus touché par ce vieillissement de l'âge moyen.

23 % des salariés hommes du transport sanitaire ont moins de 40 ans, contre 19 % en transport routier de voyageurs. La situation du transport sanitaire est plus stable avec un âge moyen de 39 ans.

C'est d'ailleurs le seul secteur où il n'y a pas de progression. Tous les métiers sont touchés de façon plus ou moins significative.

6. Pyramide des âges dans le transport de voyageurs au 31/12/2016

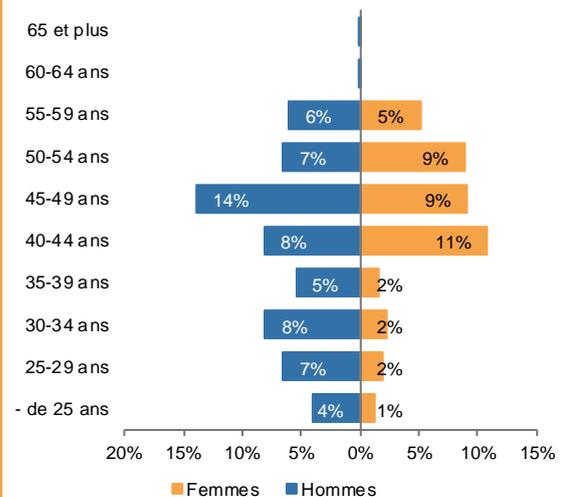


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Dans les différents secteurs d'activité, nous voyons que c'est dans le transport sanitaire que la part des jeunes est la plus importante : près de 16 % des jeunes de moins de 29 ans contre 8 % dans le transport de voyageurs.

Cette situation montre une certaine fragilité de la structure des entreprises, avec les difficultés de recrutement de jeunes, qui ne semblent plus être autant attirés par ce secteur d'activités.

7. Pyramide des âges dans le transport sanitaire au 31/12/2016



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

En 2016, les plus de 50 ans sont plus nombreux que les moins de 30 ans dans tous les secteurs d'activité de la branche.

C'est en transport routier de voyageurs que le taux de relève se rapproche le plus de 0 : 0,17. Il est donc à prévoir de grosses difficultés de renouvellement des effectifs dans ce secteur.

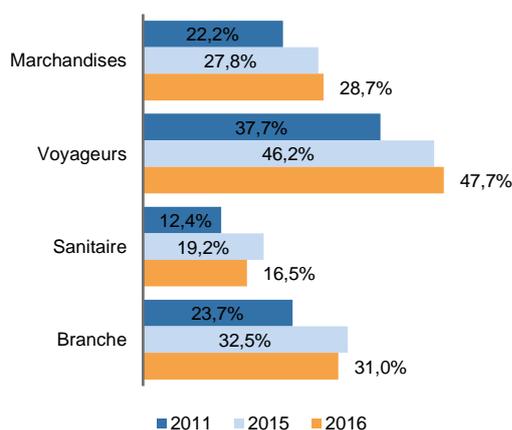
A contrario, c'est dans le transport sanitaire que le renouvellement sera le moins problématique.

Près d'un tiers des salariés de la branche a désormais plus de 50 ans.

Le secteur d'activité pour lequel cette tranche d'âge représente moins de 30 % des effectifs est le transport sanitaire (16,5 %).

A contrario, le taux de renouvellement des effectifs du transport routier de voyageurs équivaut à 47,7 %. Ce phénomène indique une main d'œuvre vieillissante donc cela va occasionner des départs en retraite importants dans les prochaines années et une jeunesse qui ne vient pas dans ce secteur d'activité.

8. Taux de renouvellement des effectifs de la branche, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

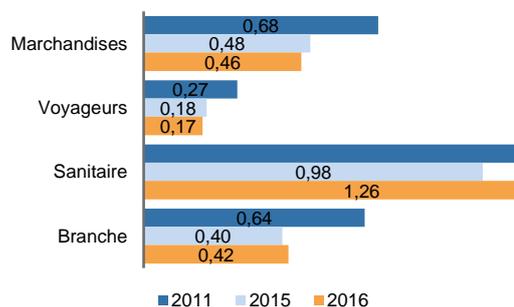
Définition : Le taux de renouvellement est égal à la part des salariés de plus de 50 ans dans l'effectif global. Plus ce taux augmente pour s'approcher des 100%, plus les employeurs sont susceptibles d'être confrontés à des enjeux forts de gestion et de remplacements de départs à la retraite.

Ceci lié à une certaine reprise de l'économie et des besoins grandissant de transport, les difficultés de recrutement vont devenir de plus en plus périlleuses.

Le taux de relève indique bien le nombre très faible de jeunes de moins de 30 ans qui entrent dans notre secteur.

Ce taux montre le rapport entre les moins de 30 et les plus de 50 ans, ce qui signifie que dans l'activité voyageurs, il y a un jeune de

9. Taux de relève des effectifs de la branche, par activité



Source : Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Définition : Le taux de relève est égal au nombre des salariés de moins de 30 ans rapporté au nombre de salariés de plus de 50 ans. Plus le taux de relève s'approche de 0, plus les employeurs sont susceptibles de rencontrer des enjeux de renouvellement de leurs effectifs.

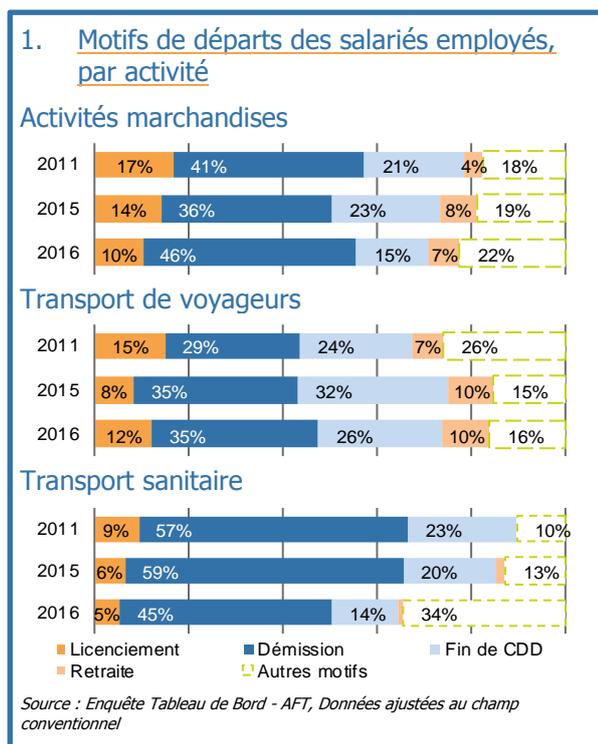
moins de 30 ans pour 10 de plus de 50 ans. Dans l'activité sanitaire cela confirme la pyramide des âges, la population est jeune (plus de moins de 30 ans que de 50 ans en 2016).

La fidélisation des salariés

Les mouvements de salariés au sein de la branche demeurent disparates sur 2016 entre les territoires Auvergne et Rhône Alpes.

Au cours de l'année 2016, sur le territoire rhônalpin, les départs des salariés de leurs entreprises ont diminué de 1 % alors qu'en Auvergne, les départs ont augmenté de 28 % par rapport à 2015.

En Rhône Alpes, les salariés dans le transport de voyageurs sont davantage partis (+19 %) ainsi que les salariés du transport sanitaire (+1%), alors qu'en transport de marchandises, les salariés sont moins partis (- 3%).

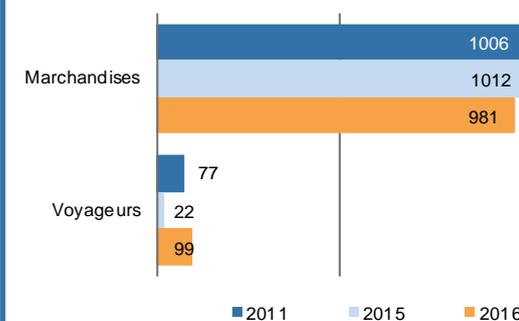


En Auvergne, seul les auxiliaires connaissent une baisse de leurs départs (-6%). Le transport routier de marchandises connaît une hausse de 18 % et le transport de voyageurs de 22 %. C'est le signe d'une reprise économique. En effet, les offres d'emploi augmentant, cela incite toujours

certain salariés à démissionner pour aller vers de nouvelles perspectives professionnelles. Ces mouvements de salariés concernent un peu moins de 3 300 salariés sur la région Auvergne Rhône Alpes, ce qui représente 3,8 % des salariés de la grande région.

La démission est le principal motif de mouvement des salariés de la branche. Le

2. Bénéficiaires du Congé de Fin d'Activité (CFA)



Source : FONGECFA-Transport et AGECEFA-Voyageurs

pourcentage de démission constatée par secteur d'activité, corrobore ce constat, notamment en transport routier de marchandises et en transport sanitaire où le taux de démission est même respectivement de 46 et 45 % (voir graphique 1).

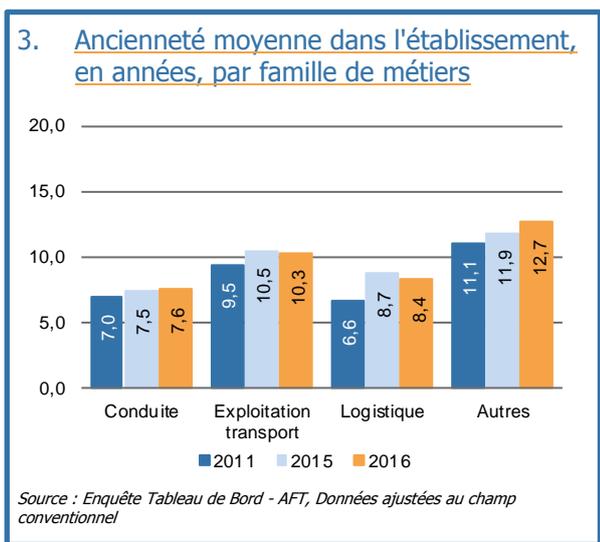
56 % des conducteurs en CDI tous secteurs confondus sont partis pour démission.

Les licenciements (économiques et pour faute) ont également bien baissé dans l'activité « marchandises » (- 7 points depuis 2011) et en transport de voyageurs (- 3 points depuis 2011) et en transport sanitaire (- 3 points depuis 2011). Enfin, quelques mouvements de salariés sont dus à une progression du nombre de départs en retraite, notamment dans l'activité marchandises et voyageurs mais pas forcément dans le cadre du Congé de Fin d'Activité (CFA).

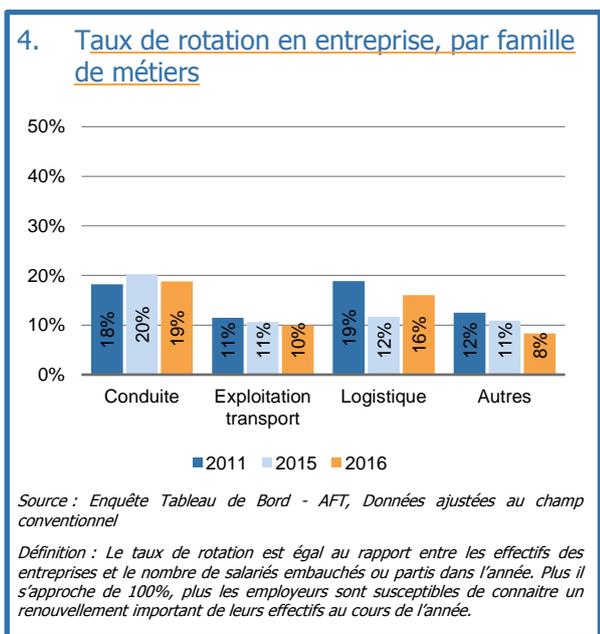
En effet, l'utilisation du CFA a baissé en transport routier de marchandises alors qu'il

est en augmentation en transport de voyageurs.

La stabilité de l'emploi pour plus de 96 % des salariés se voit à travers l'ancienneté



moyenne dans les différentes familles de métiers (voir graphique 3).

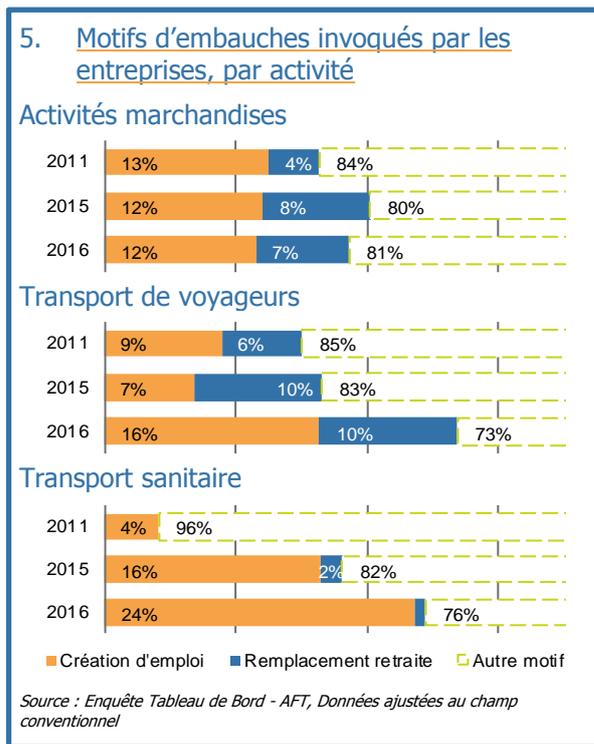


Depuis 5 ans, nous constatons une progression de l'ancienneté dans toutes les familles, que ce soit en conduite, en exploitation, logistique et autres emplois pour gagner presque 2 ans en logistique.

Dans le graphique 4, nous pouvons voir que le taux de rotation dans les entreprises diminue sauf en conduite.

Ceci montre que les entreprises seront susceptibles de connaître un renouvellement important de leurs effectifs de conducteurs dans l'année en cours.

En 2016, la reprise de l'activité dans le secteur du Transport routier de marchandises est confirmée par les motifs de recrutement invoqués par les entreprises, 12 % pour des créations d'entreprise, et le vieillissement des salariés a un effet également, puisque les embauches pour remplacer le personnel partant en retraite passent de 4 à 7 %.



Dans le transport sanitaire, les créations de postes représentent 24 % des embauches. La reprise d'activité dans la branche se voit également par le nombre d'offres d'emplois diffusées par Pôle emploi, puisque le nombre d'offres en CDI a progressé de 33 % sur un an pour les emplois de conducteurs routiers. Et la progression est de 25 % pour l'ensemble de la branche.

83 % des postes proposés sont des postes à temps plein, avec une progression de 25 % par rapport à l'an dernier.

Les secteurs dans lesquels nous pouvons retrouver des emplois à temps partiels sont principalement ceux du transport de voyageurs pour les périodes scolaires, ainsi qu'en manutention/magasinage, domaine qui connaît une diminution de 7 % depuis l'an dernier.

6. Offres d'emploi en CDI diffusées en 2016, par famille de métiers

	Part des offres en CDI	Evolution 2015/2016
Magasinage, manutention et déménagement	16%	+12%
Organisation de la circulation des marchandises	57%	+33%
Personnel d'encadrement logistique	50%	+23%
Personnel de conduite du transport routier	48%	+33%
Personnel d'encadrement du transport routier	6%	-9,0%
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	33%	+25%

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT

Cette stabilité de l'emploi est caractérisée également par les suites qui sont faites aux salariés en fin de contrat à durée déterminée. Au niveau de la branche, 70 % des embauches réalisées au cours de l'année 2016, ont été proposées en CDI.

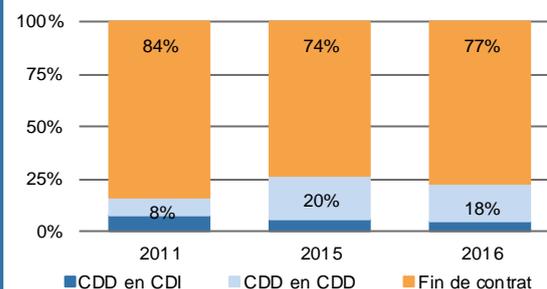
L'augmentation des fins de contrats peut être due à l'augmentation des CDD (supportée à 80% par le transport routier de marchandises). En 2016, 4 450 salariés sont en CDD contre 4 000 en 2015 et seulement 2 700 en 2011.

7. Offres d'emploi à temps plein diffusées en 2016, par famille de métiers

	Part des offres à temps plein	Evolution 2015/2016
Magasinage, manutention et déménagement	86%	-7%
Organisation de la circulation des marchandises	99%	+22%
Personnel d'encadrement logistique	98%	+5%
Personnel de conduite du transport routier	76%	+8%
Personnel d'encadrement du transport routier	98%	-3,8%
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	83%	-0%

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT

8. Suites données aux CDD mis en oeuvre dans la branche



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

L'enquête menée auprès des entreprises nous permet de faire ressortir que ces dernières déclarent un taux d'inaptitude en légère progression dans les domaines du transport routier de marchandises et du transport de voyageurs. On peut néanmoins signaler un vrai recul du taux d'inaptitude (moins 1 %) dans le transport sanitaire en 2016.

9. Taux d'inaptitude et de reclassement des salariés inaptes, par activité

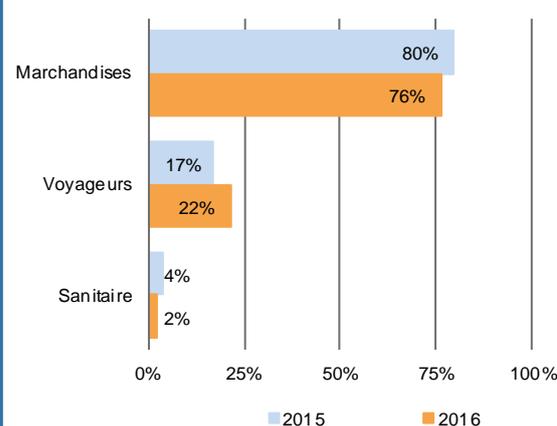
	Taux d'inaptitude		Taux de reclassement des salariés inaptes	
	2015	2016	2015	2016
Marchandises	1,0%	1,1%	11,5%	53,3%
Voyageurs	0,9%	1,3%	9,5%	11,9%
Sanitaire	2,2%	1,2%	0,3%	2,6%
Branche	1,1%	1,1%	9,9%	42,9%

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Le reclassement des salariés inaptes semble devenir plus facile dans la branche en 2016. 53,3 % des salariés déclarés inaptes en transport de marchandises ont été reclassés en 2016, contre seulement 11,5 % en 2015. Le transport de voyageurs a également évolué en terme de reclassement en un an. En 2016, le taux de reclassement est de 11,9 % (+ 2 points en un an).

16 % des établissements de la branche déclarent employer des salariés handicapés, ce qui est plus faible qu'au national (17 %). Le nombre d'entreprises employant des travailleurs en situation de handicap a beaucoup évolué en transport de voyageurs (+ 5 points en un an). Néanmoins en transport sanitaire, le pourcentage d'établissements déclarant employer du personnel handicapé a baissé de 2 points sur 2016.

10. Part des établissements employant des travailleurs handicapés, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

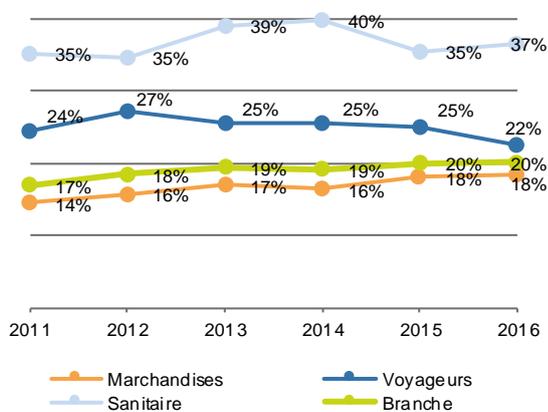
La diversification du recrutement

Les actions de promotion des métiers en vue d'attirer un public féminin et des jeunes, portent ses fruits, même si cela reste encore insuffisant pour permettre aux employeurs de diversifier plus largement leurs recrutements.

La part des femmes dans la branche continue de progresser (+ 3 points par rapport à 2015) et représente sur 2016, 20% des effectifs, soit un peu plus de 15 375 femmes en Auvergne Rhône Alpes.

La branche a développée différentes actions pour promouvoir la mixité des métiers. C'est une volonté affichée.

1. Part des femmes dans les effectifs de la branche, par activité

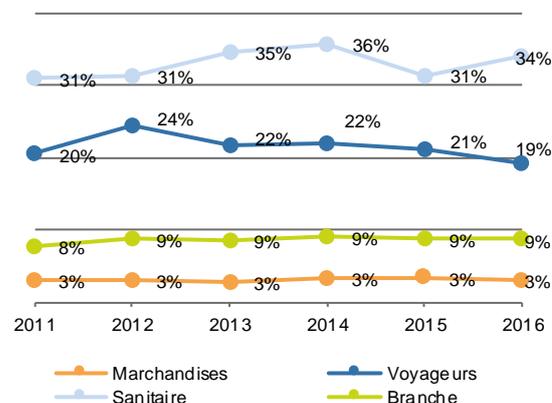


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Nous constatons une augmentation des femmes dans le transport routier de marchandises (+ 3% sur 5 ans), mais le pourcentage reste inférieur à celui de la branche. Ceci est notamment dû au faible taux de femmes dans les métiers de la conduite. Le transport routier de marchandises reste en nombre le secteur qui recrute le plus de femmes avec 5 342 femmes dont 1 183 en conduite.

Elles ont toujours été plutôt présentes en transport sanitaire où elles représentent 37 % des effectifs salariés du secteur, ainsi qu'en transport de voyageurs où elles occupent 22

2. Part des femmes employées dans les métiers de la conduite, par activité



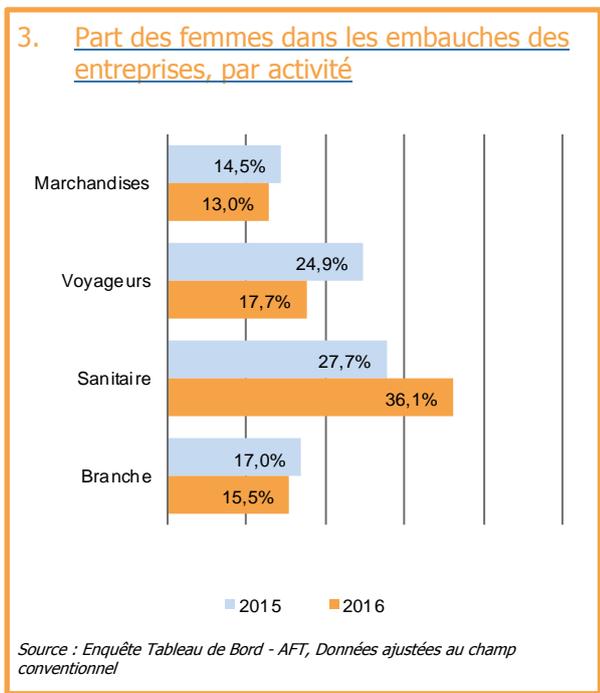
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

% des emplois (voir graphique 1).

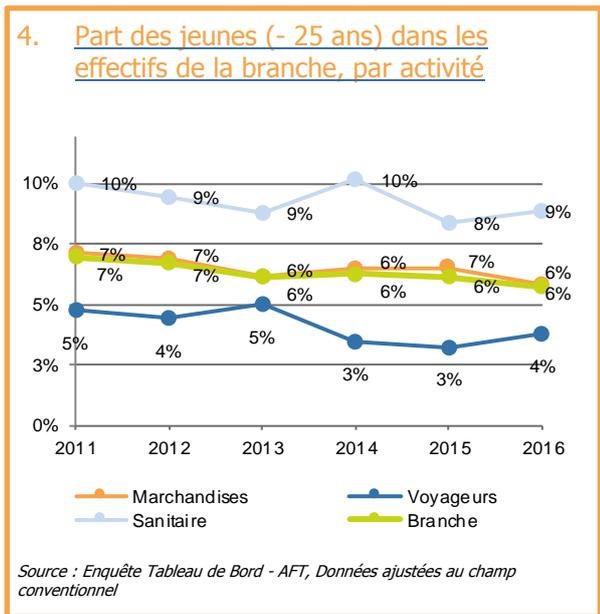
Effectivement, sur les 9 % de femmes qui conduisent, seulement 3% sont conductrices dans l'activité « marchandises » (voir graphique 2).

En 2016, l'augmentation significative de la part de femmes conductrices se retrouve en transport sanitaire (+3 points par rapport à 2015).

Comme l'an dernier, on observe une sous représentativité des femmes dans les recrutements et même un léger retrait par



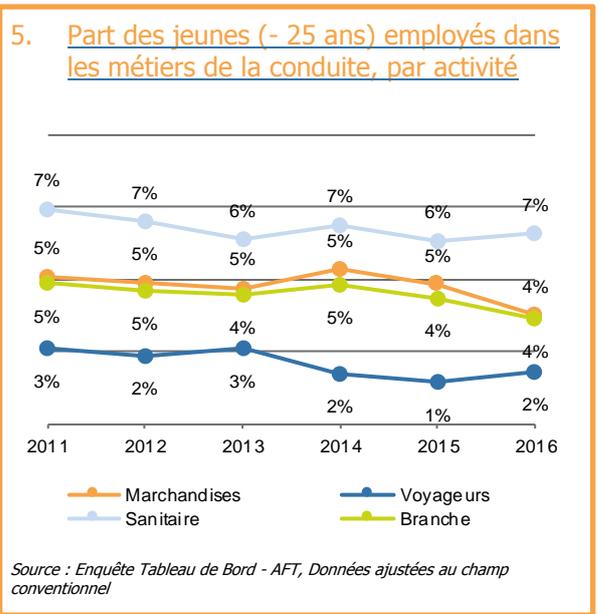
rapport à 2015 (15 % d'embauches de femmes en 2016 contre près de 17% en 2015) (graphique 3).



En revanche, le transport sanitaire est le seul secteur qui rencontre une augmentation

significative de part des femmes à l'embauche avec un pourcentage de 36,1 % (+ 8 points en un an).

La part des jeunes de moins de 25 ans (graphique 4) est stable par rapport à l'année dernière, mais moins importante qu'il y a 5 ans. Les jeunes de moins de 25 ans, peinent eux aussi à entrer dans la branche. Ils sont encore moins nombreux dans la branche que les femmes, alors qu'ils devraient assurer la relève des salariés. En 2016, ces jeunes ne représentent que 5 % des effectifs, soit un peu moins de 2 000 salariés de moins de 25 ans dans la branche.



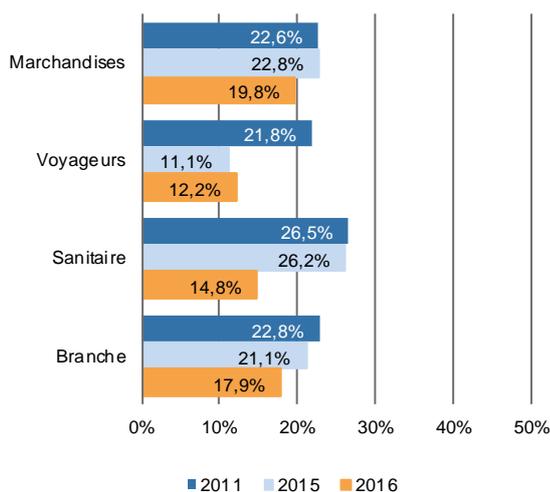
En 5 ans, on constate une baisse de 1 point du nombre de ces jeunes. Cette baisse sur 2016 se confirme en transport routier de marchandises. Le transport de voyageurs embauche 2 % de jeunes de moins de 25 ans, notamment dû au fait de l'âge d'obtention du permis de conduire. C'est tout de même un point de plus que l'année passée. Au niveau de la conduite, la part des jeunes de moins de 25 ans se maintient globalement d'une année sur l'autre. L'évolution des jeunes de moins de 25 ans dans les métiers de la conduite est similaire à la part des jeunes dans la branche.

Comme les embauches de femmes, celles des jeunes de moins de 25 ans ont suivi une courbe identique.

En effet, dans la branche, ces embauches sont passées de 24 % à moins de 21 %.

La baisse la plus forte a été dans le transport sanitaire (moins 12 points sur 5 ans). Le transport de voyageurs a également rencontré une diminution de la part des embauches des jeunes de moins de 25 ans (10 points sur 5 ans), malgré la hausse de 1 point entre 2015 et 2016.

6. Part des jeunes (- 25 ans) dans les embauches des entreprises, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

En correspondance avec les embauches de personnel féminin, nous pouvons regarder la part des femmes dans la demande d'emploi (voir graphique 7) par famille de métiers.

Et nous pouvons constater que cette proportion est de 20 % sans évolution par rapport à 2015. Cette part des femmes dans l'ensemble des métiers dans la demande d'emploi correspond à la proportion dans les entreprises de la branche. Les répartitions dans les métiers de la conduite sont similaires à celles dans les effectifs en activité : 3 %

dans la conduite longue distance, 20 % dans le transport routier de voyageurs et 32 % dans le transport sanitaire.

7. Part des femmes dans la demande d'emploi, par famille de métiers en 2016

	Part des femmes	Evolution 2015/2016
Magasinerie, manutention et déménagement	26%	+0 point
Organisation de la circulation des marchandises	46%	-1point
Personnel d'encadrement logistique	26%	+0 point
Personnel de conduite du transport routier	8%	+0 point
Personnel d'encadrement du transport routier	29%	-1point
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	20%	+0 point
Ensemble du marché du travail régional	51%	+1point

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

La part des femmes dans la demande d'emploi est bien plus élevée dans les autres métiers du marché du travail.

Le personnel féminin qui est en recherche

8. Part des femmes parmi les demandeurs d'emploi inscrits en conduite, en 2016

Métiers de la conduite	Part des femmes	Evolution 2015/2016
Conduite de marchandises sur longue distance	3%	+0 point
Courses et livraisons express	19%	+1point
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	5%	+0 point
Conduite de transport de particuliers	18%	-3 points
Conduite de transport en commun sur route	16%	+0 point
Conduite de véhicules sanitaires	32%	+0 point

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

d'emploi sur les métiers du transport et de la logistique se positionne plus naturellement sur des postes d'organisation et d'encadrement.

En effet, dans la branche, les femmes occupent à 46 % un poste d'organisateur de transport de la circulation des marchandises. Enfin, les femmes qui s'inscrivent sur les métiers de la conduite, se positionnent plus sur des postes d'ambulancières (pour 32 % d'entre elles). A l'inverse, elles sont à peine 3% à s'inscrire sur les métiers de conduite de marchandises sur longue distance et 5 % sur de la courte distance.

sont positionnés principalement sur les métiers de « course et livraison » (pour 19 % d'entre eux) car ces métiers ne nécessitent bien souvent qu'un permis voiture.

Enfin, d'autres sont positionnés sur les métiers de conduite de véhicules sanitaires comme par exemple sur l'auxiliaire ambulancier (10 %), chiffre en hausse de 3 points.

9. Part des jeunes (- 25 ans) dans la demande d'emploi, par métier en 2016

	Part des jeunes	Evolution 2015/2016
Magasinage, manutention et déménagement	16%	+0 point
Organisation de la circulation des marchandises	13%	-2 points
Personnel d'encadrement logistique	6%	-1point
Personnel de conduite du transport routier	6%	+0 point
Personnel d'encadrement du transport routier	7%	-2 points
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	12%	+0 point
Ensemble du marché du travail régional	14%	-1point

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

Concernant la part des jeunes dans la demande d'emploi, celle-ci est de 12 % pour l'ensemble des métiers du transport et de la logistique, chiffre stable par rapport à 2015.

Elle est de 14 % pour l'ensemble du marché du travail, chiffre quant à lui en baisse d'un point.

Pour autant, ceux qui sont inscrits sur les métiers du secteur, se positionnent plus sur des emplois de manutention/magasinage, puisque 16 % des demandeurs d'emploi ont moins de 25 ans, et 11 % sont inscrits sur des emplois de cariste (voir tableau 9).

La conduite qui est un poste principal dans la branche, ne recense que 6 % de jeunes de moins de 25 ans inscrits sur ces métiers. Ceux qui sont inscrits sur les métiers de la conduite,

10. Part des jeunes (-25 ans) parmi les demandeurs d'emploi en conduite en 2016

Métiers de la conduite	Part des jeunes	Evolution 2015/2016
Conduite de marchandises sur longue distance	4%	+0 point
Courses et livraisons express	19%	+1point
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	8%	-1point
Conduite de transport de particuliers	4%	+1point
Conduite de transport en commun sur route	2%	-1point
Conduite de véhicules sanitaires	10%	+3 points

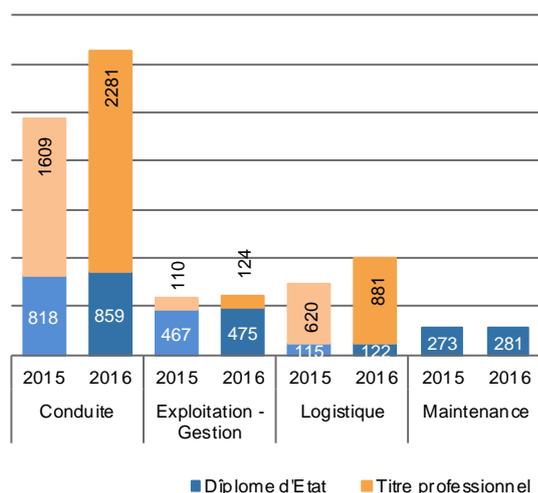
Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

La prospective emploi formation

Grâce aux différents dispositifs de financement de la formation comme les Préparations Opérationnelles à l'Emploi Collectives ou Individuelles, ainsi qu'à une souplesse de mise en œuvre des titres professionnels, l'offre de formation a pu s'adapter très facilement à l'évolution des besoins en personnel des entreprises sur 2016.

Plus de 5 000 diplômes ou titres professionnels ont été délivrés en 2016 sur la région Auvergne Rhône Alpes, soit une progression de 6% (267 qualifications délivrées en plus).

1. Qualifications délivrées dans le transport et la logistique, par famille de métiers



Source : DGEFP, Ministère de l'Education Nationale

Plus de 62 % de ces qualifications délivrées l'ont été dans la famille conduite, qui représente, ne l'oublions pas, plus de 70 % des effectifs de la branche. Les qualifications en conduite ont été plus nombreuses en 2016,

avec une augmentation de 57 % pour les titres professionnels de conducteur routier sur

2. Diplômes, titres et attestations d'accès aux métiers de conducteur délivrés en région

	2015	Evolution 2015/2016
Marchandises		
T.P. Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	226	+40%
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	1104	+57%
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	89	-2%
CAP Conducteur routier marchandises	218	+20%
CAP Conducteur Livreur Marchandises	171	+4%
Bac Pro Conducteur Transport Routier Marchandises	112	-15%
CAP Déménageur sur VUL	4	+33%
Formation Initiale Minimum Obligatoire et Passerelle	2 326	+2%
Voyageurs		
T.P. Conducteur du transport routier interurbain de voyageurs	862	+32%
CAP Agent d'accueil et de conduite Transport routier de voyageurs	5	-17%
Formation Initiale Minimum Obligatoire et Passerelle	788	-17%
Sanitaire		
Diplôme d'État d'Ambulancier	349	5%
Attestation Auxiliaire Ambulancier	#N/A	-

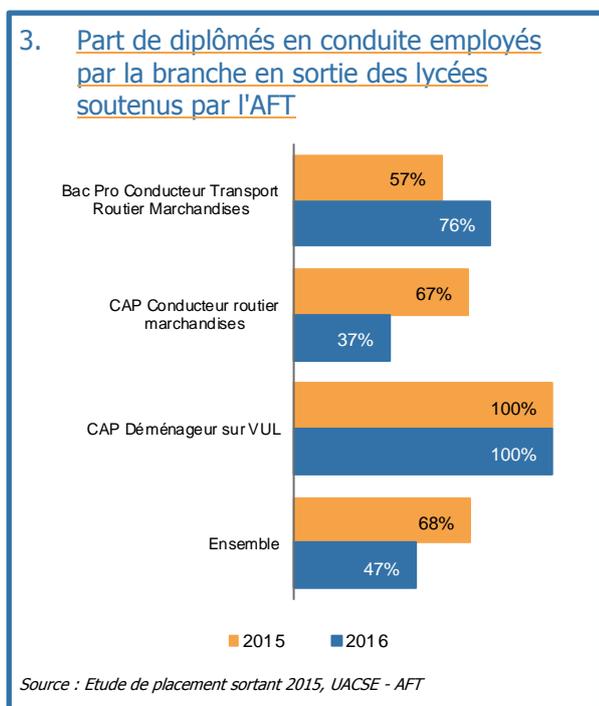
Source : DGEFP, Ministère de l'Education Nationale, MEEM, ARS

porteur et 32 % pour les titres professionnels de conducteur du transport routier de voyageurs.

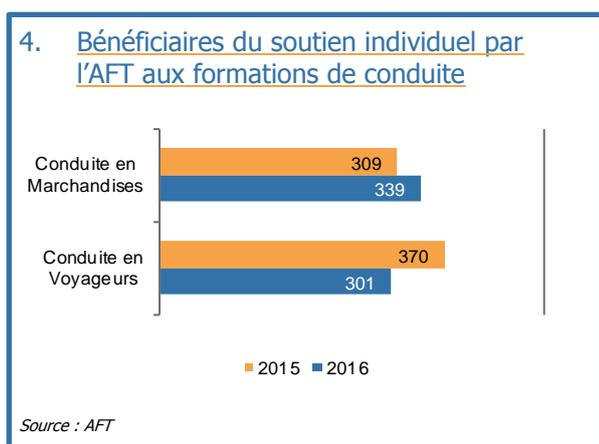
Pour autant, on observe une augmentation non négligeable de diplômés sur la famille Logistique qui représente en 2016, 20 % des qualifications délivrées. Cette augmentation non négligeable de diplômés, tient surtout au volume de titres professionnels délivrés.

Le nombre de formations mises en place a progressé pour essayer de satisfaire les besoins des entreprises pour remplacer dans un premier temps les salariés partant à la

retraite, mais également compte tenu de la reprise économique.



Le titre professionnel de conducteur du transport en commun sur route remplacera à compter du 5 août 2018 le titre actuel conducteur interurbain de voyageurs.



La branche embauche près de 47 % des jeunes diplômés d'un lycée soutenu par l'AFT. 2016 a été une année moins favorable à l'embauche de ces jeunes que 2015.

En revanche, les jeunes diplômés d'un CAP déménageur en VUL sont tous embauchés à la sortie de leur formation. Les jeunes diplômés du BAC professionnel conducteur routier sont embauchés à 76 %, pourcentage plus important en 2016 qu'en 2015. A contrario, les jeunes diplômés du CAP CRM sont moins embauchés en 2016 qu'en 2015, avec un pourcentage d'embauche de 37 % seulement. Plusieurs raisons expliquent ce chiffre. Cette formation dispensée à 90% en apprentissage

5. Bénéficiaires des actions soutenues par l'OPCA T&S en 2016, par métier

	Exploitation	Logistique	Conduite	Maintenance
Professionalisation des salariés				
Contrats de pro.	232 - 7%	7 +250%	198 - 4%	4 - 50%
Périodes de pro.	67 +8%	1074 + 109%	6048 +89%	1 - 80%
Plan de formation des salariés				
Entreprises	292	156	1193	8
- 10 salariés	+29%	- 1%	- 19%	+100%
Entreprises	1023	369	2339	49
+ 10 salariés	- 10%	- 23%	- 34%	- 61%
Auts dispositifs de formation				
POEC	0 + 100%	46 + 100%	114 + 100%	0 + 100%
POEI	2 + 100%	15 + 650%	384 + 49%	0 + 100%
CSP	12 + 33%	58 + 71%	46 - 26%	0 - 100%
CPF	12 + 100%	17 + 240%	73 + 813%	6 + 100%
Ensemble	1640 - 3%	1742 + 44%	10395 + 18%	68 - 52%

Source : OPCA Transports et Services

sur une année, attire beaucoup plus les entreprises du compte propre que les entreprises de la branche.

Au niveau des autres dispositifs de financement soutenus par l'OPCA Transport et Services, on peut voir que globalement la demande de formation a progressé sur l'année 2016, mais de façon différenciée selon les dispositifs concernés.

En effet, les contrats de professionnalisation ont légèrement chuté en exploitation (- 7%) et en conduite (- 4%), alors qu'ils ont progressé sur les métiers de la logistique (+ 250%) (voir tableau 5). Les contrats de professionnalisation en logistique n'ont été

qu'au nombre de 7 parcours, dispositifs très peu utilisés jusqu'à présent.

A l'inverse, les périodes de professionnalisation (visant à favoriser l'évolution professionnelle ou le maintien dans l'emploi) ont connu un véritable essor sur la famille conduite et logistique. L'utilisation du plan de formation pour les salariés a encore reculé même si le nombre de formations réalisées reste tout de même conséquentes car liées aux formations dites obligatoires comme la formation continue obligatoire de sécurité (FCO) ou les matières dangereuses. Le compte personnel formation peine encore à décoller même si le nombre de personnes l'ayant mobilisé a progressé, notamment autour de la conduite. Enfin, les autres dispositifs de formation comme les préparations opérationnelles à l'emploi

D'après l'enquête menée auprès des entreprises de la branche, il a été repéré que les entreprises du transport routier de marchandises et du transport sanitaire ont de nombreux projets de recrutement.

Compte tenu de la reprise économique, le transport routier de marchandises a des projets de recrutement qui augmentent de 5 % en 2017 par rapport à l'année 2016. Le transport sanitaire a également des projets de recrutement en 2017, avec une augmentation de 3 %.

Le transport de voyageurs a exprimé des besoins en recrutement mais plus faible en 2017, qu'en 2016, avec une baisse de 22 %.

Mais les entreprises ont également des difficultés de recrutement. 83 % des recrutements sont jugés difficiles dans la

6. Projets et difficultés de recrutements 2017 par activité et famille de métiers

	Marchandises	Voyageurs	Sanitaire	Branche
Établissements ayant des projets de recrutements en 2017	1406	271	386	2063
% établissements ayant des difficultés de recrutements en 2017	74%	100%	84%	83%
Établissements ayant eu des projets de recrutements en 2016	1345	346	376	2067
% établissements ayant eu des difficultés de recrutements en 2016	62%	77%	73%	66%
Évolution des établissements ayant des projets de recrutements 2016/2017	+ 5%	- 22%	+ 3%	- 0%
Évolution des difficultés de recrutements 2016/2017	+ 25%	+ 2%	+ 19%	+ 25%

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

collectives (POEC) ou les préparations opérationnelles à l'emploi individuelles (POEI) ont fortement progressé en 2016.

Le nombre de formations prises en charge par l'OPCA TS est conséquent et reflète bien le déficit de conducteurs et la volonté de mettre en place des formations nécessaires pour répondre aux besoins des entreprises.

branche. Les difficultés de recrutement augmentent de 25 % en 2017 par rapport à 2016, comme le transport routier de marchandises.

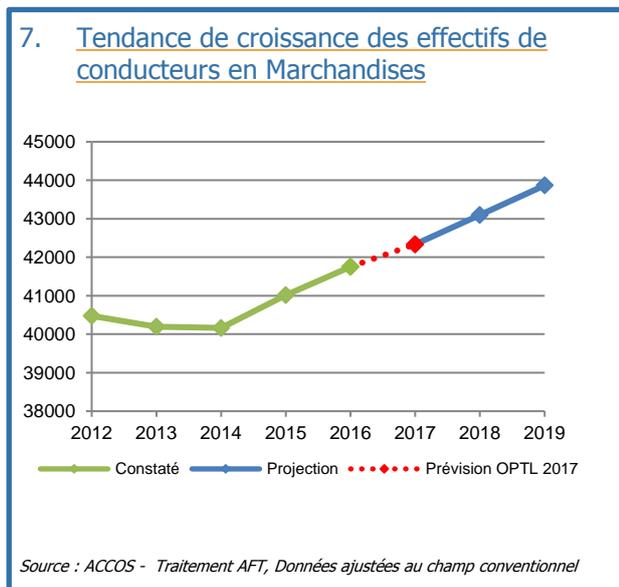
74 % des recrutements dans le transport routier de marchandises sont jugés difficiles et 84 % dans le transport sanitaire.

En transport de voyageurs, 100 % des recrutements sont jugés difficiles. En

Auvergne Rhône Alpes, plus de 10 000 recrutements sont envisagés et réalisés en 2017.

L'Observatoire prospectif Auvergne Rhône Alpes estime que le nombre de salariés dans la branche (au sens de la convention collective des transports routiers et des activités auxiliaires) a augmenté de 2,5 % au cours de l'année 2017 en Auvergne et 1,7 % en Rhône Alpes, soit une augmentation de plus de 1 790 salariés en un an. Ceci porterait les effectifs salariés de la branche à 88 572 à fin 2017.

Cette estimation se fonde sur les données disponibles quant à l'évolution de l'activité et de l'emploi sur les premiers trimestres de l'année 2017 et sur les travaux d'analyse et prévisions réalisés fin 2017 par chacun des OPTL territoriaux.



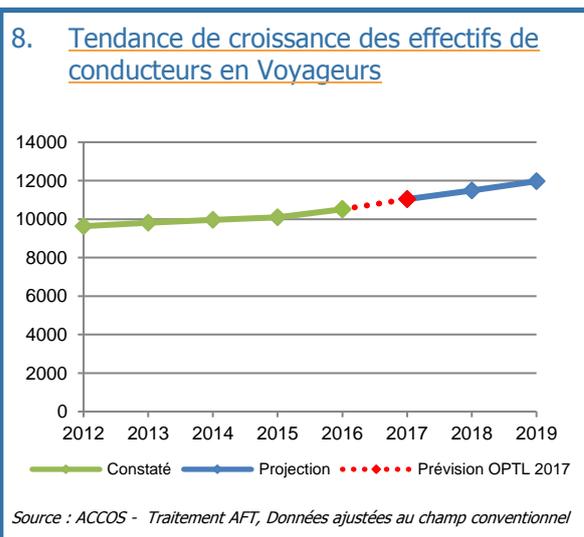
Au niveau de l'activité Marchandises, la croissance des effectifs serait de +2,4 % pour l'Auvergne et +2 % pour Rhône Alpes. Cependant, compte tenu des difficultés de recrutement, les membres de l'Observatoire estiment que ces créations d'emploi ne seront pas le reflet réel des besoins, de fait, la croissance s'en trouve limitée.

Au niveau de l'activité transport de voyageurs, la croissance des effectifs estimée par

l'Observatoire serait de +1,5 % sur 2017 pour l'Auvergne et +1 % pour Rhône Alpes.

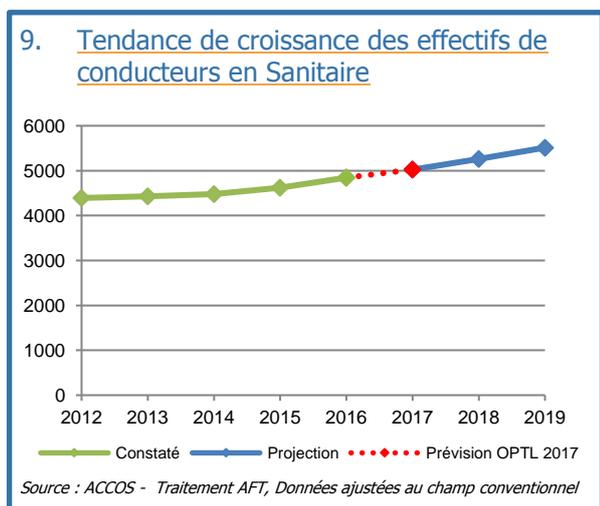
Le plus difficile dans ce secteur, étant d'arriver à dissocier les besoins exprimés par les entreprises proches des grandes agglomérations de celles situées plus en campagne ainsi que du nombre potentiel de salariés qui ont décidé de partir à la retraite.

Enfin, en transport sanitaire, la croissance des effectifs serait estimée à +4 % en Auvergne et +2,8 % en Rhône Alpes.



Les besoins annuels en formation d'accès au métier correspondent aux besoins induits chaque année par les créations nettes d'emploi et aux besoins annuels en renouvellement.

Les transports routiers et les activités auxiliaires du transport sont au service des consommateurs et des entreprises, et à ce titre sont essentiels à la mobilité des personnes, aux échanges commerciaux et au développement économique des autres secteurs d'activité.



Ils participent à l'équité territoriale et jouent un rôle primordial dans le fonctionnement d'ensemble des circuits marchands et non marchands et la compétitivité du pays.

Ils sont en outre des facteurs d'insertion sociale, car ils proposent des emplois pérennes et qualifiés, à la suite de parcours de formations adaptés à chaque public et niveau, qui rendent également possibles les passerelles et évolutions professionnelles.

L'émergence de véhicules routiers autonomes de transport, ou à la conduite déléguée, n'aura pas d'impact à court et moyen terme sur les besoins en emplois de conduite, car du personnel à bord du véhicule sera encore nécessaire, et celui-ci pourra même voir ses tâches s'enrichir et monter en compétences.

Comme la plupart des secteurs professionnels, et malgré les opportunités professionnelles qu'elles offrent, les entreprises de la branche sont aujourd'hui confrontées à une pénurie aiguë de main d'œuvre, qui concerne le personnel de conduite, mais aussi le personnel sédentaire et d'encadrement.

Cette tension en recrutement requiert qu'un effort de formation significatif soit conduit en 2018 et maintenu en 2019.

Les besoins annuels en formation d'accès au métier correspondent aux besoins induits chaque année par les créations nettes d'emploi et aux besoins annuels en renouvellement (remplacement des départs à la retraite dont CFA, et des autres départs de l'emploi liés à la mobilité professionnelle).

10. Prospective des besoins en conducteurs au sein de la branche, par activité

	2017	2018	2019
Activités marchandises 66% des conducteurs employés dans la branche			
Besoin global en conducteurs	2813	3026	3079
dont créations d'emplois	585	758	771
dont renouvellement (Ancienneté métier = 19 ans)	2228	2268	2308
Transport de voyageurs 58% des conducteurs employés dans la branche			
Besoin global en conducteurs	1446	1415	1474
dont créations d'emplois	526	457	476
dont renouvellement (Ancienneté métier = 12 ans)	920	958	998
Transport sanitaire 95% des conducteurs employés dans la branche			
Besoin global en conducteurs	737	824	863
dont créations d'emplois	179	239	250
dont renouvellement (Ancienneté métier = 9 ans)	558	585	613

Source : ACCOS & DADS - Traitement AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Dans l'activité marchandises, pour satisfaire les seuls besoins de la branche des transports routiers, il serait nécessaire de former plus de 2 800 nouveaux conducteurs, dont 80 % en renouvellement et 20 % en création d'emploi, dans l'hypothèse où la croissance des effectifs reste semblable à celle de 2016 (plus de 3 000 en 2019).

Or en 2016, sur les 4 000 personnes ayant obtenu une formation leur permettant d'exercer le métier de conduite Poids Lourd ou Super Lourd, nous savons que toutes ces personnes ne se sont pas insérées dans la branche, mais également dans le compte propre, puisque seulement 66 % des emplois de conducteurs routiers et grands routiers de marchandises sont exercés dans la branche, ce qui signifie que par hypothèse, à peine 2 600 nouveaux conducteurs marchandises sont susceptibles d'avoir intégré une entreprise de la branche en 2016. Cependant, si l'on tient compte des déperditions classiques après la formation, le nombre de conducteurs ayant intégré la branche est certainement bien moins nombreux. Aussi pour satisfaire la totalité des besoins, ce serait à minima 200 à 300 conducteurs de plus qu'en 2016, qu'il serait nécessaire de former en 2018, d'autant plus que le vivier de candidats marchandises immédiatement disponibles s'amenuise.

Dans le transport de voyageurs, les besoins des entreprises de la branche en formation d'accès au métier de conducteur sont estimés pour 2018 à presque 1 500 personnes. Sachant que 58 % des conducteurs d'autocars relèvent de la branche, il faudrait former environ 2 500 personnes pour répondre aux besoins de la branche en 2018. Il ne faut pas oublier également qu'il existe le métier de conducteur en transport urbain, soit la moitié des effectifs de l'interurbain, et que de nombreux conducteurs recherchent à changer d'activité pour aller dans l'urbain.

Dans le transport sanitaire, les besoins des entreprises de la branche en formation d'accès

au métier de conducteur sont estimés pour 2018 à plus de 700 personnes dont 600 pour renouvellement. Nous retrouvons les mêmes transferts entre les entreprises de transport sanitaire privées et les services de SMUR ...

De fait, entre le nombre de formés en 2016 et les besoins en formation sur 2018, on peut estimer que c'est environ 200 conducteurs de plus qu'en 2016 qu'il serait nécessaire de former.

Les besoins globaux en formation d'accès au métier sont plus élevés, car en plus de ces départs vers d'autres secteurs que ceux de la CCNTR pour les conducteurs de véhicules, il convient de tenir compte des éventuels abandons en cours de formation, des échecs à l'examen ou des changements d'orientation à l'issue de la formation.

Après deux années de croissance soutenue de l'emploi, les demandeurs d'emploi possédant les qualifications et aptitudes pour exercer ce métier se sont en effet raréfiés.

Quelle que soit les activités de la branche considérée, ces efforts conséquents devront s'accompagner d'actions pour améliorer l'attractivité des métiers, inciter les sortants de formation à rejoindre plus particulièrement les entreprises du compte d'autrui, et accroître la fidélisation des salariés.

Le rôle de l'OPTL est primordial pour regarder, analyser, informer et alerter.



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



UNION DES SYNDICATS
DES TRANSPORTS ET DE LOGISTIQUE DE FRANCE



OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS DANS LES TRANSPORTS ET LA LOGISTIQUE (OPTL)

66, avenue du Maine
75014 Paris
www.optl.fr
optl@optl.fr